

SAMEDI 10
DIMANCHE 11

Course cycliste PARIS-ROCROI-BRUXELLES
PATRONNÉE PAR « TRIBUNE SOCIALISTE »

(Page 11)

TRIBUNE

HEBDOMADAIRE



DU PARTI

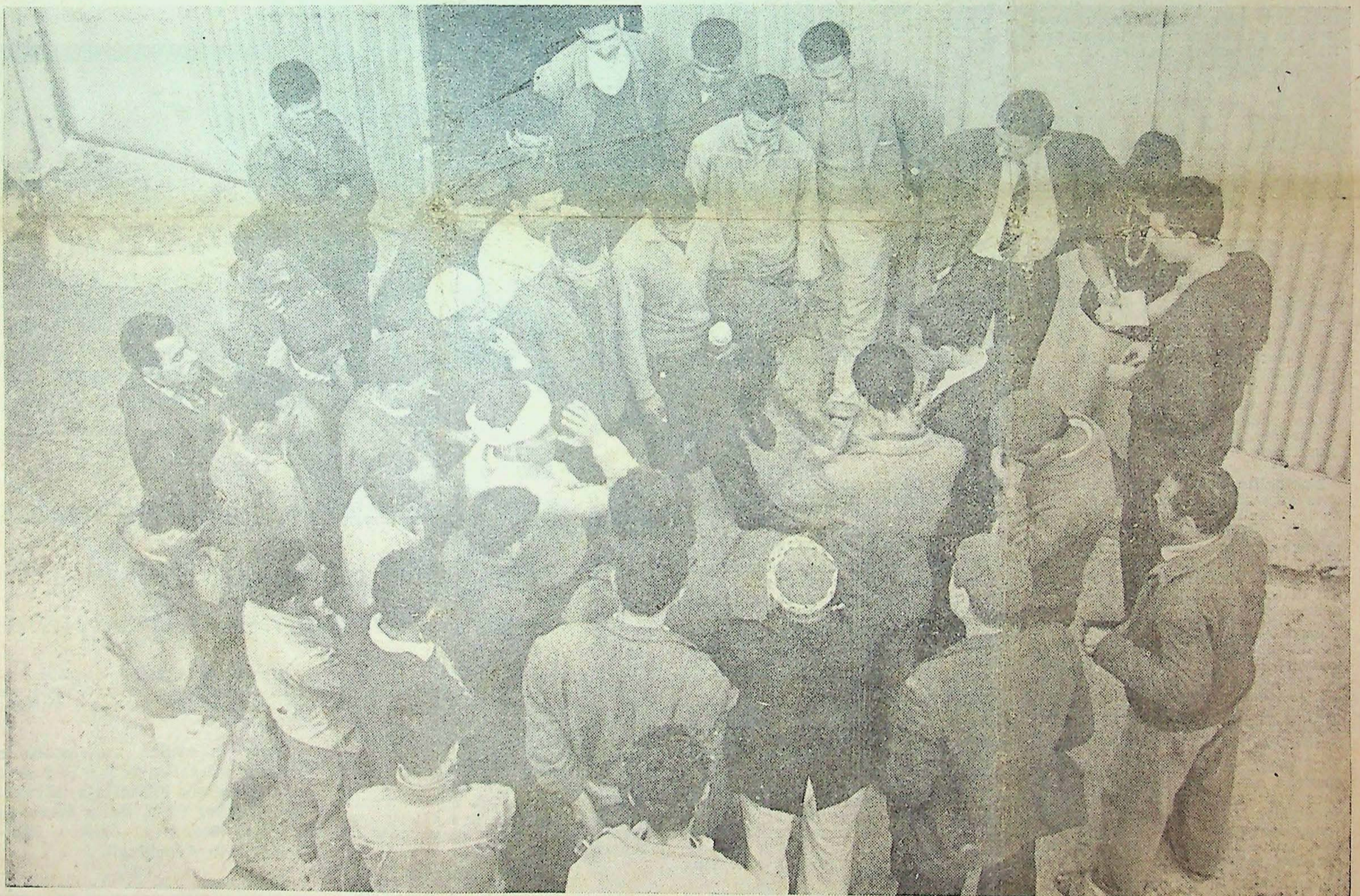
SOCIALISTE

UNIFIÉ

PRIX : 70 centimes

N° 235. — 10 AVRIL 1965

ALGERIE : le syndicalisme a trouvé son second souffle



(Photo Kagan)

(Page 8.)

Une enquête de Gérard CONSTANT (pages 6 et 7)

LES LOUEURS DE MAIN-D'ŒUVRE

“ L'INITIATION AUX PROBLÈMES ÉCONOMIQUES ”

par M. Rungis

Le troisième et dernier Cahier du C.E.S. est paru

Avec la publication de son Cahier n° 44, le Centre d'études socialistes achève l'édition du cours d'initiation économique, que notre ami M. Rungis avait donné aux sessionnaires du C.E.S. Deux précédents cahiers y avaient déjà été consacrés : le premier, après un large tour d'horizon sur l'économie politique, évoquait l'évolution du pouvoir d'achat des familles françaises, répondant essentiellement à trois questions : Pourquoi le niveau de vie n'est-il pas le même pour tous ? Pourquoi ce niveau varie-t-il selon les groupes sociaux ? Que peuvent faire les salariés pour améliorer leur pouvoir d'achat ?

Le second cahier traitait du fonctionnement des entreprises modernes, des formes nouvelles de la lutte des classes, du rôle et du but des « directeurs » (technocrates privés ou publics), de la mutation des grandes sociétés, et de l'état actuel de la concentration capitaliste en France (secteur par secteur). Il évoquait à ce propos les formes nouvelles de la concentration financière (holdings, sociétés d'investissement), les pratiques monopolistes ou oligopolistes, les ententes patronales, les multiples disparités qui caractérisent l'économie française et leurs causes, les faux remèdes qu'y apporte le néo-capitalisme contemporain et les solutions de type socialiste à mettre en œuvre pour assurer une rénovation des structures françaises au profit du plus grand nombre.

Le troisième cahier couronne cet ensemble, en présentant les comptes de la nation (origine de ses ressources et répartition de leur emploi) et en expliquant les raisons de leur évolution. A ce propos, Rungis traite de la compétition américano-soviétique (quand l'U.R.S.S. rattrapera-t-elle les Etats-Unis ?), des problèmes compliqués de la balance des paiements extérieurs (que sont les « invisibles » ?), des conséquences de la productivité et de la répartition du revenu national : à qui profite — ou profite le plus — la croissance nationale ?

Pourquoi l'inégalité sociale s'aggrave-t-elle en France ? A combien s'élève-t-elle ? Y a-t-il paupérisation « absolue » ou « relative » ? Qui donc choisit cette évolution plutôt qu'une autre et quelle est la signification profonde de la planification française ? C'est à tout cela que répond ce troisième cahier de la série, en 50 pages d'une grande densité, mais toujours faciles à lire.

On ne saurait donc trop recommander à nos camarades, non seulement ce dernier cahier (2 francs), mais la lecture de la série complète des 3 cahiers : n° 3-4, 9-10 et 44 (l'ensemble : 5 francs). Pour un prix modique, c'est une excellente initiation à l'économie politique. (Edit. du P.S.U. : 54, bd Garibaldi.)

R. H.

DEUX NOUVELLES FICHES DE FORMATION SONT PUBLIÉES

Le socialisme suédois et l'Histoire du fascisme

Deux nouvelles fiches de formation viennent d'être publiées par le P.S.U. à l'intention de l'information et de la réflexion de ses militants. Consacrées respectivement au socialisme suédois (n° 15) et à l'histoire du fascisme (n° 16), elles portent à quelque 20 (compte tenu des rééditions de fiches épuisées) le nombre des fiches de ce genre éditées jusqu'ici. Le catalogue des fiches disponibles (ci-dessous) comprend donc actuellement 16 numéros.

L'actualité des deux nouvelles fiches apparaît à chacun. Au moment où le socialisme européen — les socialismes d'Europe, conviendrait-il mieux de dire — cherchent leur voie, il est intéressant de savoir comment s'y sont pris ces Suédois, qui détiennent le pouvoir depuis un demi-siècle.

Qu'ont-ils fait ? A quels résultats ont-ils abouti ? Comment ? Qu'en penser ? Peut-on parler à leur sujet de socialisme, ou de capitalisme social ? Autant de questions auxquelles répond la fiche, rédigée par un des meilleurs spécialistes français de la Suède.

Ce débat ouvre une série de discussions analogues. Car d'autres fiches vont suivre, sur le socialisme yougoslave, le socialisme cubain (complétant l'enquête d'Harris Puisseux, parue ici-même), le socialisme algérien, le socialisme russe...

La seconde fiche nouvelle — « Histoire du fascisme » — tombe à point, au moment où les étudiants espagnols secouent le joug franquiste, où le Ku-Klux-Klan assassine aux Etats-Unis et où Tixier-Vignancour glane sans coup férir 10 % des électeurs à Paris. Ces fascismes sont-ils de même nature ? Faut-il voir plusieurs familles ? Qu'est-ce qui les

sépare ? Où en est en France le danger fasciste, après l'échec de l'O.A.S. ?

Fiches en préparation

Outre les sujets internationaux que nous avons évoqués plus haut, divers thèmes sont actuellement en préparation pour faire l'objet de fiches : la Sécurité sociale et le Service national de santé ; la spéculation foncière et le Service national de l'habitat ; les problèmes du sous-développement ; la Chine...

Mais, dès à présent, le catalogue des fiches disponibles est suffisant pour que toutes les sections du P.S.U. intensifient leur travail de formation des adhérents, et pour que tous les militants élargissent leur horizon et améliorent leur culture grâce aux fiches. Conçues pour faciliter le travail collectif de formation, les fiches conviennent parfaitement à l'approfondissement personnel. A vous donc de vous en servir.

Leur prix très modique (0,75 F pièce ; sauf la fiche n° 12 : 1 F) permet à chacun de les acquérir, pour en faire la base de sa bibliothèque de militant. Commandées par groupe de 10 (de la composition de votre choix), elles sont encore moins chères : 7 F les 10. Alors, bonne commande.

16 FICHES DISPONIBLES Commandez-les !

- SERIE ECONOMIQUE : 5 fiches.
 - « Le pouvoir d'achat des familles françaises et son évolution » (n° 1, réédition).
 - « Le fonctionnement des entreprises et l'emploi de leurs profits » (n° 10).

- « Les comptes et les choix de la nation » (n° 11).
- « La planification en France, d'hier à demain » (n° 12).
- « Les problèmes économiques régionaux et la planification » (n° 13).

- SERIE INTERNATIONALE : 3 fiches.
 - « Berlin et le problème allemand » (n° 5).
 - « Le désarmement mondial » (n° 9).
 - « Le socialisme suédois » (n° 15).
- SERIE HISTORIQUE, 3 fiches.
 - « Le mouvement ouvrier de 1914 à 1930 » (n° 6).
 - « Le mouvement ouvrier de 1930 à 1938 » (n° 7).
 - « L'histoire du fascisme » (n° 16).

- SERIE POLITIQUE FRANÇAISE : 3 fiches.
 - « De la Libération à la troisième force (1944-1957) » (n° 2, réédition).
 - « La Cinquième République et sa Constitution » (n° 3).
 - « La force de frappe française » (n° 14).
- SERIE SOCIOLOGIQUE : 1 fiche.
 - « L'évolution des classes urbaines en France » (n° 4).
- SERIE VUE DU PARTI : 1 fiche.
 - « Les structures et l'organisation du P.S.U. » (n° 8).

SEINE-MARITIME

La chasse aux jeunes du P.S.U.

A plusieurs reprises, de jeunes militants de la Jeunesse Socialiste Unifiée de Rouen ont été emmenés au commissariat et menacés de fortes amendes pour avoir distribué sur la voie publique leur *Bulletin* ronéotypé, supplément à l'hebdomadaire du P.S.U.

Ces tracasseries et ces brimades exercées par les autorités à l'encontre de nos jeunes camarades montrent bien qu'elles n'aiment guère la contradiction et s'acharnent sur ceux qui, même avec des moyens de for-

tune, osent dénoncer leurs contre-vérités.

Une telle attitude de la part de gens qui ont à leur disposition la télévision et de puissants moyens de propagande ne peut s'expliquer que par la volonté de dissimuler les insuffisances et les véritables objectifs de leur politique à l'égard de la jeunesse.

De tels faits ne peuvent qu'inciter à encore plus de vigilance tous ceux qui sont attachés à la défense des libertés démocratiques.

MUNICIPALES

Côtes-du-Nord

Une erreur matérielle nous a empêché d'annoncer, la semaine dernière, l'élection de notre camarade Jean Boulard, à Paimpol, où le P.S.U. se présentait pour la première fois.

Au premier tour, les communistes n'avaient pas accepté de liste d'union de la gauche et le P.S.U. avait animé une liste comprenant 7 de ses membres, des S.F.I.O. et d'autres personnalités de gauche. Au deuxième tour, le P.C. s'était désisté en faveur de la liste P.S.U.-S.F.I.O., qui a ainsi obtenu 2 élus (1 P.S.U., 1 S.F.I.O.) contre 20 à la liste U.N.R. de Max Querrien, maire sortant, directeur de

l'Architecture au cabinet de Malraux, et 1 élu à une liste de droite.

N° 236-237

En raison des fêtes de Pâques, les prochains numéros (236 et 237) de *Tribune Socialiste* paraîtront sur huit pages au lieu de douze.

MCAA

Les prochaines marches contre l'armement atomique

Organisées par le M.C.A.A., sept marches régionales auront lieu le 25 avril courant. Nous en donnons ci-dessous la liste, avec mention des secrétariats qui fourniront tous les renseignements nécessaires.

Ces marches doivent obtenir un succès total. Aucun militant, aucun groupe n'a le droit de rester à l'écart d'elles. Il faut œuvrer à élargir l'audience du M.C.A.A. dans toute la France.

Listes des marches

Marche du Sud-Ouest. — Secrétariat : P. Dufau, 140, bd Tourasse, Pau (Basses-Pyrénées).

Marche du Languedoc-Roussillon. — Secrétariat : Mlle Madeline Chevalier, 3, rue Michel-Vernière, Montpellier (Hérault).

Marche de Saint-Priest-la-Prugne. — Secrétariat : Robert Mainand, 7, Résidence Fontquentin, Roanne (Loire).

Marche de la Côte-d'Azur. — Secrétariat : Jean Ribollet, 20, rue Michelet, Nice (A.-M.).

Marche de Normandie. — Secrétariat : Lucien Grière, 18 bis, rue d'Amiens, Rouen (Seine-Maritime).

Marche du Nord. — Secrétariat : Achille Chassot, B. 8 - C.B. parc de la Liane, Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).

Marche de la Région parisienne. — Secrétariat : Jean Seiler, 60 ter, route de Saint-Prix, Saint-Leu-la-Forêt (Seine-et-Oise).

Pour la région parisienne, la marche s'étendra de 9 à 18 heures et empruntera l'itinéraire suivant : Bessancourt (P.C. de la force de frappe) - Suresnes (usines Dassault), via Argenteuil.

BULLETIN D'ADHESION

Nom
Prénom
Adresse
.....
.....

déclare vouloir adhérer au Parti Socialiste Unifié et demande à être mis en contact avec la section la plus proche. (Bulletin à retourner au siège du P.S.U., 81, rue Mademoiselle, Paris 15^e).

LA POLITIQUE DES TIROIRS

LA vie politique française en est à l'heure où se tirent les leçons des élections municipales passées et où s'échafaudent les plans stratégiques en prévision des élections législatives de 1967.

Cette précipitation à préparer les combats à venir était due à la fois à l'élection présidentielle de fin 1965 et au désir du gouvernement de maintenir ou d'aggraver les modalités de la loi électorale subie hier.

Cette loi n'a finalement satisfait personne.

L'U.N.R. ne pavoise même pas. Ses échecs sont notoires.

Le centrisme se veut comblé, mais on ne sait finalement pas « quel centrisme », tant il y a de formules hétérogènes à sa composition.

S.F.I.O., radicaux, M.R.P., indépendants, paysans, centre républicain, anciens O.A.S. ont, selon leurs intérêts électoraux, participé çà et là à ces coalitions dites centristes. Soit pour combattre l'U.N.R., soit, le plus souvent, pour s'opposer au parti communiste et bénéficier ainsi du soutien des voix réactionnaires. Dans tous les cas, le centrisme a été une alliance de « classe » bourgeoise, conservatrice et réactionnaire.

Mais qu'importe, en pensent les bénéficiaires. L'important, c'est d'être élu. Très vite, on oubliera les moyens employés.

Qui est maire de Marseille ? dira-t-on, et non pas : par qui a été élu le maire de Marseille ?

L'union de la gauche, même si elle a déclenché les premiers réflexes de l'unité, ne peut se prévaloir d'un grand succès.

Bien souvent, cette union n'a pas retrouvé le total des voix obtenues à d'autres compétitions électorales par chacun des partis la composant.

Cette union n'a pas totalement séduit l'électorat des travailleurs. Pour un grand nombre d'entre eux, il est apparu que le P.C. a voulu « tirer un peu trop la couverture à lui ». Sa soif d'absorption a nui à l'efficacité et au dynamisme de l'unité.

Pour un plus grand nombre encore, les alliances immorales et variées, sinon calculées, de la S.F.I.O. ont dévalué cette union.

Le résultat est là. La gauche en France ne représente que 35 p. 100 du corps électoral.

L'U.N.R. et le centrisme ne sont pas, eux non plus, majoritaires.

La leçon mathématique est claire. La majorité n'appartiendra demain qu'à un regroupement de plusieurs formations politiques.

Les stratèges font donc des additions.

- Tixier-Vignancour réinstalle le maurrassisme.

- Frey compte sur de Gaulle en personne pour éviter à l'U.N.R. de retomber au néant d'où elle vient.

- Lecanuet et l'état-major M.R.P. essaient de se faufiler dans le marais centriste pour retrouver les calculateurs plus radicaux que socialistes de Maurice Faure.

- Pinay resté l'expérience quotidienne du conservatisme libéral. Mais le temps passe pour lui comme pour de Gaulle... Et c'est ce qui redonne espoir aux sus-nommés Lecanuet et Faure. En plein désintéressement, bien entendu.

Mais, après tout, qu'importent les jeux de ces « leaders » ! Nous n'avons rien de commun avec eux.

Ils ne sauraient donc trahir nos principes et saboter nos combats.

Notre attention est davantage portée sur les partis et les hommes qui sont plus proches de nous.

Certains, qui ne représentent qu'eux-mêmes et le bruit qu'ils font autour de leurs personnes, inventent de multiples

petits regroupements, tous plus irresponsables les uns que les autres, et veulent en faire les composantes d'une « Fédération de la gauche démocratique ». Leur seule espérance étant d'être, selon la règle du vote « par ordre », membre d'une « délégation » chargée d'arbitrer cette Fédération.

Vous voyez d'ici la S.F.I.O. du Pas-de-Calais ou des bords du Rhône accepter le contrôle d'un membre issu du club des jacobins, de l'U.D.J.R., des indépendants de gauche ou des bonnets rouges bretons !

Tout cela n'est pas très sérieux, même si certaines intentions sont bonnes.

Avec ceux-ci, il y a plus de bruit que de mal.

D'autres sont plus importants, et nous devons analyser leur comportement, objectivement et attentivement.

C'est le cas de la S.F.I.O. et de G. Defferre. Réélu, G. Defferre ne peut qu'être soutenu à 100 p. 100 par la S.F.I.O. C'est un moyen pour ce parti de faire le silence sur les positions contradictoires de ses membres. Le cercle de famille étouffe et pardonne. Qui ose encore s'en étonner n'a rien compris au parti de Guy Mollet.

Pour ce dernier et pour Defferre, la période des grandes manœuvres est commencée.

La S.F.I.O. est un noyau. C'est autour d'elle que doit se « confédérer » la gauche... dit-on, et, si l'on y regarde de près... pas seulement la gauche.

Il faut « ouvrir » l'éventail politique, disent les defferristes.

Sur ce point, je voudrais bien montrer la tactique S.F.I.O. que d'aucuns appellent déjà : la tactique des tiroirs.

- En un premier temps, la S.F.I.O. rappelle les décisions de son 54^e Congrès qui condamne aussi bien les coalitions qui désorientent l'électeur que la création d'un parti démocrate sans programme précis et sans consistance et réaffirme le caractère révolutionnaire de la S.F.I.O., partisan de l'abolition du salariat, de la nationalisation des banques d'affaires, de la lutte des classes... Autant de principes théoriques qui caractérisent un réel parti de gauche marxiste. Mais, bien entendu, une tel langage n'ouvre la discussion que sur la gauche, vers le P.S.U. et le parti communiste.

Or la S.F.I.O. est claire : elle refuse tout dialogue avec le P.C. (sauf s'il s'agit de garder quelques sièges).

Par conséquent, fermons ce premier tiroir.

Il n'était ouvert que pour mémoire.

- En un deuxième temps (rapport de Brutelle à la conférence préparatoire au congrès national sur la démocratie socialiste, page 22), on souhaite faciliter une confédération à participation radicale-socialiste. Les impératifs du programme font place à une « charte politique » qui « doit correspondre à une volonté du parti radical de restaurer la démocratie politique et de faciliter à la fois son évolution et l'évolution de la démocratie économique et sociale. Elle devrait inclure ce que nous avons appelé des réformes destinées à préparer la société socialiste, mais susceptibles d'être acceptées par des démocrates de gauche. »

Dans ce deuxième tiroir, l'exigence du programme socialiste n'est même plus signifiée. Les réformes acceptées ne sont pas précisées.

On est déjà moins ferme en théorie et plus souple en pratique.

C'est ce qu'on appelle une ouverture vers le centre gauche.

- Arrive alors le troisième temps (même rapport de Brutelle) qui traite des rapports de ce type de confédération avec les « autres mouvements d'opposition ».

On lit ceci : « S'agissant des formations dites centristes, il serait dangereux de ne pas dire dès maintenant que pour les socialistes aucun accord de portée nationale et laissant supposer une intention de gouverner en commun ne saurait être envisagé QUE SUR LA BASE d'engagements précis et d'un programme comportant toujours ce qui nous apparaît indispensable pour franchir une étape vers la démocratie socialiste. »

Quelle phrase instructive ! Aucun accord avec le centre... sauf si... Vous voyez d'ici ce que pourrait être le programme ainsi esquissé ? Que pourrait-il avoir de commun avec les exigences du 54^e congrès de la S.F.I.O. ? Où serait le socialisme dans un programme accepté par Lafay, Legaret et autres démocrates ? Dans ce troisième tiroir, ce n'est même plus une stratégie pour l'élargissement, c'est l'aveu sous couvert d'antigaullisme d'un opportunisme politique inacceptable pour tout homme de gauche.

En ces temps où l'on parle beaucoup d'escalade, la S.F.I.O. nous propose une sacrée dégringolade.

Réfléchissons-y bien.

Cela montre tout le mépris porté à la notion de programme et à son contenu.

On en parle, mais on s'en moque. La S.F.I.O. est bien près sur ce point de la tactique du P.C. qui fait dire à Gaston Plissonnier que les votes centristes pour les listes de gauche sont « un fait prometteur » ! Un fait, mais pas une politique.

Pour nous, P.S.U., nous disons de nouveau : si les regroupements, fédérations, confédérations ne se font que pour des raisons d'alliances arithmétiques, ils ne réussiront qu'à affaiblir la gauche, ils ne mobiliseront pas les travailleurs de ce pays, ils les décourageront. Ils feront le jeu du gaullisme.

Nous affirmons au contraire avec force : la priorité appartient aux principes respectés, aux propositions étudiées, aux objectifs définis. Il faut un accord sur un programme qui ne se brade pas au fur et à mesure où il sonne le ralliement des adversaires du socialisme.

C'est ainsi seulement qu'il faut concevoir, créer et animer un véritable Front socialiste.

C'est ainsi seulement que les forces de gauche garderont leur efficacité et leurs chances de victoire contre le gaullisme et le capitalisme.

Harris Puisais.

ORDRE DU JOUR DU CONGRES NATIONAL DU P.S.U.

présenté par le Bureau National et adopté par 28 voix contre 20 et 2 abstentions

Le Comité Politique National du P.S.U., réuni les 3 et 4 avril 1965, a décidé de convoquer le 4^e Congrès National du Parti, à Paris, pour la Pentecôte, avec l'ordre du jour suivant :

« Le développement du courant de renouveau socialiste, condition de l'unité de la gauche et d'une action offensive contre le régime gaulliste ».

1. La solution socialiste contre les tentatives centristes. (C'est dans ce cadre que sera abordé le problème des élections présidentielles).

2. Les luttes économiques et sociales.

3. Le rôle du P.S.U. dans le développement du courant de renouveau socialiste : organisation et élargissement du Parti.

Résolution sur les élections municipales adoptée par 30 voix contre 17 et 3 abstentions

Le Comité politique national du P.S.U. a entendu un rapport de son Bureau national et a longuement étudié les résultats des élections municipales.

1 L'U.N.R. a perdu successivement deux batailles. D'une part, elle n'a pas réussi à maintenir ces élections sur le plan politique où elle entendait primitivement les placer. Elle a été contrainte d'engager alors l'essentiel des forces dont dispose le pouvoir (utilisation abusive de la radio et de la télévision, engagement des ministres dans la campagne). D'autre part, elle a ouvertement prétendu qu'elle allait s'emparer de nombreuses municipalités et gagner la majorité absolue à elle seule à Paris. C'est à la lumière de ces appétits qu'il faut envisager les résultats. Les gaullistes sont écrasés ou battus à Grenoble, au Mans, à Lyon, à Marseille, à Angers, à Toulon, à Rennes, à Nice, à Colombes, pour ne citer que les villes les plus importantes. Les succès que l'U.N.R. peut opposer à ce bilan désastreux pour elle sont dérisoires. Presque tous ses « parachutés » ont été battus. Dans la mesure où il a personnellement autorisé les candidats U.N.R. à se recommander de lui et où ceux-ci ont été battus, de Gaulle sort de la bataille atteint dans son prestige. Certes, des élections municipales n'ont pas la portée d'une consultation nationale et il serait dangereux d'enterrer trop vite le régime, mais il est évident que le problème de sa succession est dès maintenant posé.

2 La tentative centriste a tiré profit : — de la fidélité du corps électoral aux notables sor-

tants ; — de la rupture circonstancielle d'une fraction de la droite avec le gaullisme (tant sur ses options économiques que sur sa politique extérieure) ; — du refus d'une partie des électeurs d'accepter la polarisation sur les extrêmes que voulait susciter la nouvelle loi électorale.

Cependant, le P.S.U. continue d'affirmer que cette opération ne présente pas de désaccords fondamentaux avec le régime et n'apparaît que comme une préparation d'une fraction de la bourgeoisie à la prise de succession du gaullisme. Les votes des centristes au Conseil municipal de Paris et au Conseil général de la Seine confirment cette analyse. Sur les problèmes politiques essentiels, sur la conception des structures économiques et sociales du pays, les centristes ne présentent aucun élément qui puisse être acceptable par la gauche. La séduction opérée pourtant par cette opération sur une très large partie de la S.F.I.O. présente, par conséquent, un caractère de grande gravité pour l'ensemble de la gauche.

L'attitude de la S.F.I.O. au cours de cette campagne a étalé au grand jour les contradictions de ce parti. Les exclusives en sens contraire, par exemple à Marseille et dans la région parisienne, le cynisme électoraliste souvent affiché, l'incapacité des directions fédérales de se faire obéir,

particulièrement en Seine-Banlieue, illustrent l'anticommunisme systématique d'une partie de la base S.F.I.O. et les dangers d'un glissement continu de la S.F.I.O. vers le centrisme et vers la droite. A Lyon, à Nantes, la S.F.I.O. apparaît comme la force d'appoint de la droite ; à Marseille, à Puteaux, elle apparaît comme le noyau du regroupement centriste, alors que dans les communes de banlieue à direction communiste, elle ne joue que le rôle très mineur de la force d'appoint du P.C., ne lui apportant même pas un renfort appréciable de voix ou de militantisme. Seule une petite fraction de la S.F.I.O. a joué un rôle appréciable dans les listes d'union démocratique. L'évolution des rapports de force au sein de la S.F.I.O. doit être suivi avec une extrême attention par les forces socialistes authentiques.

Le Parti Communiste a connu dans l'ensemble un tassement dans ses voix ; la grande poussée à gauche annoncée par les listes de front populaire ne s'est pas produite. Il importe d'analyser les raisons de cette relative stagnation de la gauche sinon, en certains endroits, de son recul. La prétention du P.C. à un rôle dirigeant ne considérant ses partenaires que comme des forces d'appoint, son exclusive fréquente envers le P.S.U. et les forces de la gauche nouvelle, particulièrement dans les communes qu'il détient, sa conception traditionnelle d'une unité formelle sans bases solides de programme, son alliance préférentielle dans la Seine avec la S.F.I.O. qui n'a pas fait la tâche d'huile escomptée en province, le style souvent archaïque de la campagne, ont empêché d'entraîner de nombreux travailleurs qui étaient pourtant indispensables à la victoire. Au contraire, le P.S.U. a parfois réussi à entraîner vers la gauche ces éléments nouveaux attirés par la nouvelle façon dont il posait les problèmes, en particulier ceux de la démocratie locale et de l'élaboration de contre-plans locaux face aux mu-

nicipalités sortantes. Le cas de Grenoble constitue, dans ce domaine, un exemple typique.

Les élections municipales ont provoqué pour le P.S.U. une importante étape. Au cours de la campagne, le P.S.U. a affirmé sa cohésion interne dans le respect de la stratégie arrêtée par les instances nationales du parti et sa présence a été plus forte que précédemment dans les départements et les communes. L'importance de son apport dans l'élaboration des programmes, dans les efforts de convergence unitaire, dans la vigueur du militantisme, ne peut être nié. En particulier, son application à définir les bases d'une démocratie communale, et ses efforts pour opérer un élargissement aux forces non encore engagées politiquement mais de gauche, ont prouvé la justesse de ses analyses sur la nécessité d'intégrer à la gauche des éléments nouveaux indispensables à la victoire. Le succès des listes P.S.U. élargies à des sympathisants dans des situations souvent difficiles et où il atteint 10 % des voix, comme à Bobigny, à Champsigny, à Vitry, ou à Metz, illustre cette nécessité. Le P.S.U. a montré aussi qu'il appliquait la même politique partout et que s'il figurait tantôt sur des listes d'union démocratique (Saint-Brieuc, Lorient, Le Mans, Montauban, Sarcelles, Colombes, Levallois, Alfortville), tantôt avec le P.C. seul (Le Havre, Nîmes, Alès, Vierzon), tantôt avec la S.F.I.O. et des forces nouvelles (Brive, Grenoble), tantôt sur des listes P.S.U. autonomes, ce n'était pas de son fait, mais du fait des réticences ou des exclusives de ces partenaires, du fait des alliances contre nature de la S.F.I.O.

Le P.S.U. ne manquera pas de tirer toutes les leçons nécessaires de ces élections municipales pour étudier, lors de son congrès national de la Pentecôte, les difficultés et les chances d'une politique d'unité de la gauche, en particulier dans la perspective de l'échéance électorale des présidentielles.

Résolution sur le Vietnam adoptée à l'unanimité

Les autorités américaines, en poursuivant leur politique militaire d'escalade au Vietnam, tentent de faire plier un peuple qui, depuis plus de vingt ans, lutte pour son indépendance et sa liberté. Il s'agit d'une intervention impérialiste délibérée qui s'embarrasse de moins en moins dans le choix des moyens et ne cher-

che même plus à cacher ses objectifs réels. Qui croit encore aujourd'hui que les U.S.A. défendent un peuple indépendant contre une agression venue de l'extérieur ? C'est une lutte contre le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, contre leur droit à se choisir d'autres gouvernants que des agents du néocolonialisme.

Laisser faire dans l'indifférence cette politique d'aventure, c'est admettre que les grandes puissances pourront intervenir impunément à l'avenir contre toute lutte de libération nationale ou toute lutte pour le socialisme. Laisser faire cette politique, c'est admettre qu'une grande puissance impérialiste peut mettre le monde au bord de la catastrophe nucléaire pour faire triompher des intérêts rétrogrades. Il est grand temps que les réactions populaires dans le monde et particulièrement en Europe arrêtent le bras de l'agresseur en lui faisant comprendre que la poursuite de la guerre se-

rait plus coûteuse politiquement que son arrêt. Il faut mettre fin aux équivoques. La politique de « non-intervention » de la France dans le conflit ne saurait masquer les responsabilités du gouvernement gaulliste qui est incapable de rompre avec le gouvernement militariste de Saïgon.

Le P.S.U., conscient de cette situation, fera, pour sa part, le maximum pour favoriser en France des actions unies pour une paix immédiate garantie internationalement dans l'avenir le plus rapproché et, en liaison avec la gauche socialiste européenne, il tâchera de susciter une coordination internationale de la lutte.

ASSEMBLÉES PARISIENNES

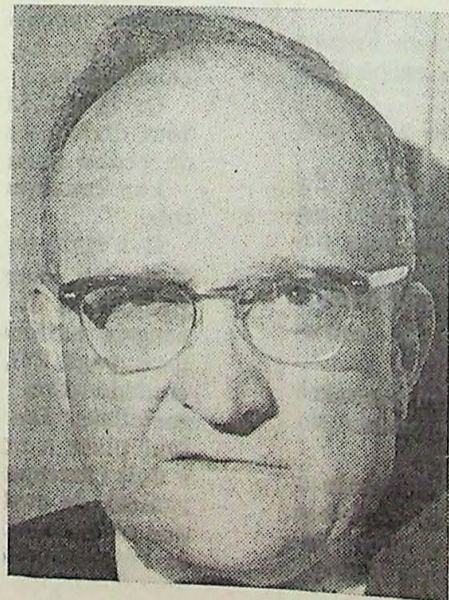
Quand Capitant s'en mêle

Ce n'est qu'à 23 h. 15, le 1^{er} avril, que le préfet de la Seine put enfin donner lecture aux quatre-vingt-dix nouveaux conseillers de Paris du décret de convocation de leur assemblée. Siégeant à la montagne, non loin des radicaux (on est de gauche !), René Capitant promène un regard triste et las sur les travées inférieures. Là siègent les amis de Bernard Lafay ; de sales « fascistes », a écrit « Notre République » sous la signature du rapporteur de la commission des lois ; certes, mais des hommes avec qui, Capitant le sait bien, il faudra bien définir, dans la nuit, les bases d'un accord. En vérité, si le député du 5^e arrondissement avait, à ce moment, levé les yeux sur la tribune du public, à sa gauche, il aurait pu croiser le regard inquiet de Claude Fuzier, secrétaire de la fédération S.F.I.O. de la Seine, fixant lui aussi le visage énigmatique de Bernard Lafay. Ainsi, alors que prenait fin le discours d'usage du doyen d'âge et qu'allait commencer le scrutin, se trouvaient rassemblés les auteurs principaux de la « folle nuit de l'Hôtel de Ville ».

Il est vrai, et les résultats des deux premiers tours de scrutin furent sans surprise, que le problème n'apparaissait pas, au départ, comme particulièrement aisé à résoudre. Constituer une majorité de gestion supposait, en effet, qu'on allât au 39 élus gaullistes ou aux 38 élus de gauche une partie de ces hommes qui se disaient

« centristes » et dont l'anticommunisme semblait par instant masquer l'anticommunisme. Mais l'heure du choix ne pouvait être éludée : après avoir compté leurs 13 voix sur Armand Massard, le troisième tour, se jouant à la majorité relative, ne pouvait manquer de désigner un président. Bernard Lafay ne pouvait accepter que ce fût sans qu'il ait essayé une dernière fois de « monnayer » ses suffrages. Un éclat de rire général secoua la salle des séances lorsque le président du groupe « centriste » demanda une suspension de séance d'un quart d'heure !

C'est qu'à l'Hôtel de Ville on connaît ses hommes et personne n'imaginait que le sénateur de la Seine pût régler si rapidement ses affaires ! Durer était sa force : arracher deux vice-présidents et un syndic que les gaullistes ne pouvaient ni ne voulaient lui refuser lui prit quatre heures d'horloge et de nombreux kilomètres de couloirs. Sous l'œil effaré des journalistes et des observateurs politiques, il s'agitait d'une salle à l'autre, ouvrait une porte, virevoltait, repartait et, conscient de l'importance qu'il s'accordait, lâchait, avec la cendre de sa cigarette, une confidence démentie quelques minutes plus tard. Il n'était que 3 h. 25 lorsque la séance put enfin reprendre et permettre de désigner Albert Chavanac, industriel U.N.R., au fauteuil présidentiel. René Capitant, toujours triste, mêla, sans



(Photo A.D.P.)

Capitant jugé par ses pairs : Pas assez à droite.

mot dire, sa voix à celle de Frédéric-Dupont.

Ainsi prenait fin un malentendu qui n'aurait jamais dû exister ; il est vrai que les électeurs de droite, en votant pour Lafay ou Dupont, n'entendaient pas plébisciter un gaulliste chevronné. Il était pourtant évident, et le P.S.U. l'avait dit dans son communiqué du 30 mars, que les désaccords mineurs entre deux fractions de la bourgeoisie n'empêcheraient pas un accord de gestion face à une minorité représentative des masses populaires. Les gaullistes ne s'y étaient pas trompés qui, dès le début de l'après-midi, avaient abandonné la candidature

trop marquée de René Capitant pour celle, plus « large », d'Albert Chavanac. Oh ! certes, ce ne fut pas facile et les « jeunes turcs », groupés autour de leur secrétaire fédéral, le sémillant Gabriel Kaspereit, avaient tenté d'imposer le maintien de la candidature de Capitant. En vain ! Il fallut se résigner à « comprendre les nécessités du moment » et l'honnête professeur de faculté se vit lui-même forcé de s'en convaincre !

Quant à la gauche, fêtant le succès de ses listes, elle crut, un bon moment, qu'il lui était possible de jouer de cette rivalité des deux groupes de droite. A dire le vrai, les pourparlers furent poussés assez loin. Après avoir fait signer une déclaration qui avait le mérite de n'engager sur rien, Claude Fuzier s'en alla trouver Lafay pour prendre connaissance de ses « exigences ». « Point sur la présidence, lui répondit ce dernier, votre candidat, Pierre Giraud, pourrait être le nôtre. Pour peu que vous acceptiez de nous laisser la quasi-totalité des autres postes à répartir... » Un peu outré, mais tout de même confiant, Fuzier s'en vint revoir ses amis. Ceux-ci, après avoir hoché la tête avec gravité, n'en conclurent pas moins que si, à ce prix, un accord était possible... Les élus communistes, consultés, s'en revinrent avec une réponse troublante : pour eux, expliquait leur président de groupe, ils ne tenaient pas à avoir de contacts avec Bernard Lafay mais ne s'opposaient pas à ce que nos camarades socialistes poursuivent ce dialogue. Bien sûr, ceci n'impliquait pas d'engagement sur la suite mais, si le poste de syndic qu'ils convoitaient leur était accordé...

A ce niveau de la discussion, le

P.S.U. fit connaître brutalement son désaccord : libre à la S.F.I.O., si elle le désirait, de poursuivre dans cette voie, les conseillers de notre parti, quant à eux, ne donneraient leurs suffrages qu'à d'authentiques hommes de gauche. Un léger froid suivit cette déclaration qui fut bientôt suivie d'un élément nouveau : on apprenait en effet l'arrivée de Paul Laurent, membre du bureau politique et secrétaire de la fédération de Paris du parti communiste et la réunion immédiate du groupe communiste. Après le dîner, les groupes de la gauche se réunissaient de nouveau et c'était pour entendre Paul Laurent déclarer qu'aucun accord avec les centristes ne pouvait avoir lieu et notre camarade Claude Dubois rappeler la position exprimée par notre parti. La négociation avait fait long feu. Claude Fuzier, après avoir regretté de telles décisions, s'en allait porter la réponse à Bernard Lafay. Il restait aux socialistes quelques heures à vivre de l'espoir que les « centristes antigauillistes » voteraient au scrutin secret pour Pierre Giraud. L'humiliation fut grande de constater que pas même

Maurice Weill, le plus proche de la S.F.I.O., n'avait porté sa voix sur son candidat. Les jeux étaient faits. Cette nuit inutile avait été la nuit des dupes. Oui, Claude Fuzier, dupe celui qui pensait qu'une tactique sans principes pouvait pallier la faiblesse numérique des élus de gauche ! Oui, René Capitant, dupe celui qui croyait que le gaullisme rénovateur l'emporterait sur les combinaisons de la IV^e République ! La mécanique était en marche. Il était inévitable qu'elle trouve sa nou-

velle application dans l'élection du bureau du conseil général de la Seine qui avait lieu quelques heures plus tard. Il manquait deux voix à la coalition des conservateurs pour emporter ce qui avait été, pendant des années, l'une des citadelles et des tribunes de la gauche. Georges Suant et Raoul Bleuse, « socialistes indépendants dissidents », trouvèrent l'injuste récompense de leur reniement dans le fauteuil de la présidence et sur un strapontin de vice-président. Le régime paye très cher la trahison. Philippe Laubreaux.

LE CONGRÈS DU S.N.E.S. (Sup.)

Au cours du dernier week-end, s'est déroulé le Congrès annuel du Syndicat national de l'Enseignement supérieur (S.N.E.S.-Sup.). D'aucuns ont été surpris par les commentaires qui en sont apparus dans « le Monde » du 3 et du 5 avril, à la suite de la reproduction d'un certain nombre de phrases du secrétaire général, Kaharre, à propos de la politique actuelle du gouvernement en matière de réforme de l'Enseignement supérieur et de la réponse du syndicalisme professoral. « Il ne s'agit plus d'un simple plan du gouvernement, mais de la mise en œuvre d'un véritable édifice. Nous ne pouvons plus nous contenter de le dénoncer, mais nous devons proposer un contre-plan. »

Le contre-plan a pour nous, militants du P.S.U., un sens bien particulier : c'est un ensemble cohérent de contre-propositions et de réformes de structures, en contradiction avec le système capitaliste, dont il veut être une contestation radicale, dans le cadre d'une stratégie d'alternative au régime gaulliste.

Or, rien de tel dans le rapport moral du secrétaire général du S.N.E.S.-Sup. Cette vague proposition « de contre-plan » procède d'un globalisme formel, qui ne se concrétisera que par des travaux de commissions qui ne remettront pas directement en cause les méthodes et le contenu des revendications traditionnelles des enseignants : « Nous devons nous pencher sur les travaux des commissions pour remplir les nombreux vides qui subsistent en matière de réforme de l'enseignement. »

Cependant, il est à noter qu'une forte minorité, en particulier d'assistants et de maîtres assistants, sont en train d'essayer de « révolutionner » les vieilles structures syndicales du S.N.E.S. Ces jeunes syndicalistes, influencés par l'U.N.E.F., sont plus sensibles aux projets technocratiques du pouvoir en ce qui concerne l'enseignement supérieur, et désirent que le syndicat s'affirme beaucoup plus nettement à ce sujet.

Enfin, les positions ont été partagées et ambiguës en ce qui concerne le passage des bacheliers à l'université. Faut-il un tronc commun d'une ou 2 années après le baccalauréat ? Comment doivent être réorganisées les études (licence) ? Comment doit s'opérer la sélection, si sélection il y a à l'entrée de l'Université ? Quels seront les fonctions et le rôle des I.F.P.S. (instituts de formation professionnelle supérieure) créés par le plan Fouchet, à côté de la « Haute Université » qui formera des professeurs au rabais et des chercheurs ? Autant de questions qui n'ont pas reçu de réponse à ce congrès.

(Page 9 : les étudiants en Sciences contre Fouchet.)

CRISE ENTRE LA J.E.C. ET LA HIÉRARCHIE CATHOLIQUE

« Chaque fois que je me sens heurté par une méthode communiste, et essaie de la comprendre de l'intérieur, je n'ai qu'à me tourner vers son analogue dans le cléricanisme traditionnel, de l'inquisition et du procès de Galilée à la Guépéou et aux procès de Moscou, de la paralysie du laïcat auprès de la hiérarchie à la paralysie du mouvement ouvrier sous le pouvoir du Parti. C'est à se demander s'il n'y a pas une sociologie des Eglises naissantes qui se reproduit identique à travers l'Histoire. » (E. Mounier, Feu la Chrétienté).

La presse a suffisamment fait le parallèle entre les méthodes employées par le P.C. pour mettre au pas ses étudiants et ses intellectuels et celle de la Hiérarchie catholique vis-à-vis de la jeunesse étudiante chrétienne pour ne pas s'y attarder de nouveau.

Comme on le sait, l'Episcopat français a posé, par l'intermédiaire de Monseigneur Vuillot, aux dirigeants de la J.E.C. cinq questions auxquelles ils devaient répondre par oui ou par non, en les sommant de donner leurs réponses sur-le-champ. Moins de huit jours plus tard paraissait dans la presse un communiqué de l'Episcopat qu'il est inutile de commenter. « Ceux des dirigeants qui ont donné une réponse négative ont manifesté à l'évidence qu'ils ne sont plus habilités à porter la responsabilité de ces mouvements d'action catholique. » Le même jour, l'Episcopat français adressait un blâme à « Témoignage Chrétien » pour avoir publié en même temps que des extraits de la « Semaine des Intellectuels catholiques » un article de R. Garaudy et un article du R.P. Jolif qui lui répondait.

Ce « coup de barre à droite » devait dès lors faire couler beaucoup d'encre et susciter de nombreuses prises de position. La première connue fut celle du M.R.J.C. (nouveau sigle de la J.A.C.) qui signifiait explicitement sa désapprobation devant la décision de l'Episcopat. Depuis, de nombreux militants ouvriers et paysans ont fait connaître leur profond désaccord et la plupart des anciens responsables nationaux de la J.E.C. ont exprimé leur inquiétude dans une lettre collective à Monseigneur Vuillot. Plus récemment, 67 responsables chrétiens en milieu étudiant communiquaient à la presse une lettre ouverte dans laquelle ils faisaient part de leur situation marginale et de l'impossibilité pratique d'être reconnus dans l'Eglise avec leur engagement. Ils étaient amenés à contester le statut de l'action catholique qui correspond à une conception contestable de « détachement » de l'Eglise, « mandaté » par la Hiérarchie, c'est-à-dire sous sa coupe, à but d'évangélisation d'un milieu donné.

A travers la crise de la J.E.C., c'est donc tout le problème de la place et du rôle des structures de l'Eglise dans la société qui est posé ; l'Eglise n'étant pas simplement une institution hiérarchisée, mais le « Peuple de Dieu », pour reprendre la terminologie théologique du Concile. C'est à partir de là que la J.E.C. devait amorcer la réflexion qui amenait à apporter des éléments de réponse partiels mais suffisants pour provoquer une crise avec la hiérarchie. « Nous sommes membres de l'Eglise et membres du monde ; notre enracinement est double : enracinement auprès des hommes, enracinement dans la foi de l'Eglise. Mais annoncer ce double attachement ne suffit pas, car si nous réfléchissons un peu sur notre attachement au monde, que nous soyons syndicalistes, militants politiques, responsables de jeunes, nous constatons que notre attachement au monde consiste à vouloir le transformer. »

Par là même, la J.E.C. était ame-

née à approfondir la notion d'engagement, mais aussi à dégager des exigences quant au dialogue. C'est ainsi qu'on trouve dans les cahiers de la J.E.C. Universitaire : « S'engager, c'est d'abord opter pour le copain d'à côté, mais c'est aussi s'interroger sur la société que l'on veut, et en tirer les conséquences. En France, sous le régime capitaliste européen, être pour une école démocratique, c'est aussi être contre les forces qui ralentissent la démocratisation. Etre pour une vie professionnelle non abrutissante (où les notions de responsabilité, d'équilibre, d'épanouissement culturel veuillent dire quelque chose) c'est être contre les forces qui modèlent une vie professionnelle imbécile et irresponsable ; si l'on veut être avec le monde et ne lutter contre personne, on se condamne au respect de « tous les hommes », mais on oublie que pour nous il s'agit moins de respecter que d'aimer ». Enfin dans le même texte intitulé « Pourquoi la J.E.C. », on trouve cette phrase qui nous change des déclarations traditionnellement sectaires de l'Eglise : « Si nous acceptons de donner et de recevoir, que ce soit dans la simplicité, c'est-à-dire sans nous imaginer que nos propositions soient plus évangeliques que celles du camarade ou du mouvement d'en face ».

Mais la J.E.C. n'entendait pas en rester aux pétitions de principe à usage interne. Les prises de position dans le journal Le Cri, rejetant le plan Fouchet, soutenant les revendications de l'U.N.E.F., ou encore vis-à-vis de l'Espagne ou du caractère réformiste du dernier livre du Club Jean-Moulin l'ont clairement exprimé. D'autre part, l'action commune avec des mouvements, syndicats et organisations politiques étudiantes (débat Claré-Le Cri, meetings communs, commissions d'étude sur l'enseignement) ont montré que la J.E.C. avait une tout autre nature que celle de force d'appoint morale.

Malheureusement, l'Episcopat, en raison de son incompréhension des problèmes posés par la J.E.C., incompréhension qui n'est pas étrangère à l'intégration de l'Eglise, stoppait brusquement l'effort amorcé. Elle estimait que c'était à elle de dicter les positions temporelles qu'elle pouvait prendre. Ce qui n'empêchait pas d'autres mouvements non « mandatés » de prendre en conscience toutes les positions qu'ils jugeraient bon de prendre. Ainsi, la Hiérarchie française vient-elle d'instituer une curieuse dichotomie entre l'action catholique « apostolat le plus noble à cause de l'association la plus étroite que cette forme réalise entre l'action de la hiérarchie et l'apostolat propre aux laïcs » (La Croix), et les autres mouvements catholiques « non mandatés ». Cette prise de position est d'autant plus grave que le rôle des laïcs n'a pas encore été défini par le concile.

Il se peut que cette nouvelle crise éloigne de l'Eglise des chrétiens sensibles à ses aspects les plus visibles. L'analyse des termes qui constituent le fond du conflit, de son contexte et des réactions qu'il suscite nous permet de penser qu'il s'agit là de tout autre chose qu'un coup de « crosse sans lendemain ». C'est aux chrétiens engagés, et ils sont relativement nombreux dans notre Parti, d'intervenir à tous les niveaux en faisant part de leur expérience vécue.

Ils démontrent quotidiennement que chrétiens et athées peuvent lutter ensemble pour une autre société dans un même engagement nourri de la tradition historique du mouvement ouvrier qui comprend le marxisme.

Jean Terce,
Philippe Xambu,
Roland Muller.



Chavanac : un féal du 16^e.

Conseil général : Des ex...

Georges Suant, nouveau président du Conseil général, est généralement dénommé comme « ex-P.S.U. ». Gageons qu'il considère cette appellation tout aussi injurieuse pour lui que ne la ressentent pour eux nos milliers de camarades qui luttent chaque jour contre le régime et les forces réactionnaires. D'ailleurs, Georges Suant n'est plus ex-P.S.U., ex-S.F.I.O. ou ex-socialiste indépendant, il est aujourd'hui un ex-homme de gauche passé dans le camp de la réaction. Il a rejoint la cohorte de ceux dont les principes s'émeussent au contact du pouvoir.

Extrémiste et partisan de la surenchère, nos camarades du P.S.A. se souviennent, il y a quelques années, de sa violence, en paroles et en coulisses, contre Guy Mollet et ses reniements ; nos camarades du P.S.U. se rappelleront ses longs discours teintés d'une laïcité outrancière... gauchiste. Nul doute qu'aujourd'hui, dans un bureau où il a accepté six U.N.R. et deux indépendants, il ne se montre plus nuancé !

Quant à Raoul Bleuse, ancien vice-président élu par la gauche et nouveau vice-président élu par la droite, acceptant d'un cœur aussi léger, au nom de l'antigaullisme de sa dernière campagne, les suffrages de l'U.N.R., qu'en 1962, au nom de son anticommunisme de toujours, les suffrages de l'extrême gauche, nul doute que sa soumission d'esprit n'en fera, à l'Assemblée nationale, un brillant symbole du nouveau rassemblement centriste.

TRIBUNE Socialiste

HEBDOMADAIRE DU PARTI SOCIALISTE UNIFIÉ

Directeur politique : HARRIS PUISAIS

Rédacteur en chef : ERIC BERGAIRE

Administration : 54, bd Garibaldi Paris (XV^e) Tél. : SUP 19-20
Rédaction : 81, r. Mademoiselle Paris (XV^e) Tél. : FON 22-60

Publicité : Geneviève Mesgulche 6, Avenue du Maine Paris-14^e Tél. : LIT 19-39. Pub. Littéraire : 71, r. des St-Pères, Paris

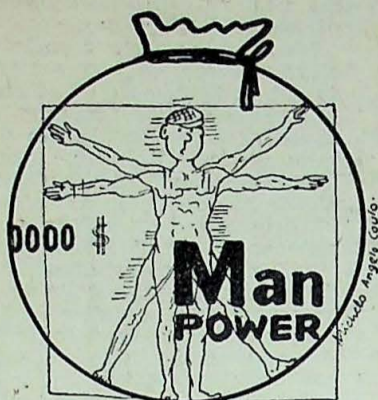
Abonnement : C.C.P. Paris 5826-65

6 mois 18 F
1 an 35 F
Soutien : à partir de .. 70 F
Changement d'adresse : 0,50 F.

Directeur de la publication : Roger CERAT.

LES IMPRIMERIES LAMARTINE S.A. 58-61, rue La Fayette Paris (9^e)

Des marchands modernes :



Une vaste et percutante campagne publicitaire vient d'inonder les supports de presse de l'« Hostinató Rigore », autrefois dessiné par Léonard de Vinci.

Qu'on ne s'y trompe pas ; il ne s'agit aucunement de développer la vente des chefs-d'œuvre du maître italien, mais de promouvoir une marque américaine totalement indépendante de la Renaissance italienne, en général, et du peintre milanais, en particulier.

La marque américaine « Manpower » est bien contemporaine et fait partie intégrante des investissements yankees en Europe, petit maillon d'une chaîne solide qui enserre, lentement mais sûrement, l'économie française dans un carcan financier de marque étrangère. Cela paraît contradictoire avec les déclarations nationalistes et conservatrices des ministres actuels, chevaliers servants du pouvoir gaulliste (régime qui s'est toujours caractérisé par

un mépris total de l'opinion et dans lequel la contradiction a été érigée en dogme suffisant et nécessaire pour inspirer la philosophie de l'action gouvernementale).

Quel est donc ce produit, sans aucun doute merveilleux, qui se cache sous cette marque déjà alléchante en soi « Manpower » ?

Il ne s'agit pas, comme on pourrait le penser, d'une médication nouvelle qui procure la puissance, ni d'une recette pour acquérir une musculature harmonieuse... Non, il s'agit tout simplement de vendre un matériel spécial et — nous dit la notice — hautement spécialisé, nécessaire aujourd'hui dans la majorité des entreprises : des hommes et des femmes susceptibles d'être loués temporairement suivant un tarif homologué par une Chambre syndicale patronale.

Voyons un peu...

D'APRES une étude très importante, réalisée en 1964 par Daniel Blanc, directeur des études du Centre de recherches d'opinion publique, les besoins en main-d'œuvre relevés, par métier, dans les dif-

Employés de bureau qualifiés et employés aux écritures	29,5 %
Sténodactylographes	23,8 %
Dactylographes	18,4 %
Aides-comptables et comptables	11,6 %
Mécanographes	8,5 %
Secrétaires	3,8 %

Si l'on essaie de localiser les régions où les besoins en main-d'œuvre qualifiée — toujours pour les emplois de bureau — sont les plus élevés, on trouvera en tête, bien sûr, le département de la Seine qui groupe près de 69 % de l'ensemble des besoins en personnel. L'importante concentration dans ce département des services administratifs des entreprises industrielles et commerciales ainsi que la centralisation, très jacobine, des administrations diverses, suffisent à expliquer une prépondérance

férents secteurs de l'économie nationale, s'élèvent à 52.198 personnes se répartissant selon les proportions suivantes pour les professions les plus recherchées :

indiscutable en ce domaine.

Il reste à déterminer les disponibilités qui devraient permettre de satisfaire les besoins recensés ci-dessus. Si, dans l'ensemble, on peut admettre que l'offre et la demande sont à peu près équilibrées puisqu'à cinquante-deux mille offres d'emplois on trouve soixante mille demandes correspondant à une main-d'œuvre qualifiée ou en formation, une certaine tension se manifeste pour quelques catégories, ainsi que le montre le tableau ci-dessous :

METIERS	Besoins exprimés	Disponibilités
Sténodactylographe expérimentée	8.810	314
Dactylographe expérimentée	5.425	315
Dactylographe facturière	2.455	70
Sténodactylographe bilingue	1.366	19
Correspondancier rédacteur	1.221	58
Standardiste	687	100
Caissier	384	228

C'est, bien entendu, dans les emplois de bureau comportant une spécialisation poussée que se révèle la plus forte demande ; à celle-ci, il conviendrait d'ajouter divers emplois de mécanographes dont la création est rendue nécessaire par la mécanisation de plus en plus poussée des entreprises possédant une structure

administrative plus étendue.

Soulignons également que les échanges commerciaux internationaux nécessiteront l'utilisation de secrétaires bilingues ou trilingues, justifiant des connaissances d'un niveau plus élevé, capables d'effectuer des traductions de caractère commercial et technique.

Les beaux jours du secrétariat

Face à des besoins importants, il était inévitable que des entreprises veuillent tirer un profit de ce marché qui se révèle de plus en plus, suivant en cela la nette progression du secteur tertiaire.

Le secteur tertiaire, selon une définition généralement admise, essentiellement représenté par le commerce et les « services » a, depuis dix ans, vu sa part considérablement augmenter dans l'économie nationale.

Le secrétariat qui fait donc partie des « services » du secteur tertiaire, est un de ceux dont l'expansion est la plus forte.

Pour bien apprécier l'évolution conjoncturelle du secteur tertiaire dans son ensemble et dans ses composantes, il n'est pas inutile d'effectuer quelques comparaisons de structure.

Les « services » ont pour objet essentiel, d'une part, le transport, le stockage et la distribution des marchandises et, d'autre part, la transmission des nouvelles, l'instruction, l'information, la protection, l'administration.

Globalement, le développement de tous ces services ne fait aucun doute, encore qu'il soit pratiquement impossible de construire un indice de leur production.

Mais la simple constatation du nombre de personnes employées dans le secteur tertiaire à fournir des services qui augmentent régulièrement, nous permet de conclure à l'expansion de ces activités.

En France, 27 % des personnes actives étaient employées dans les « services » en 1901. Cette proportion est passée à 33 % en 1936, à 35 % en 1954 et elle est aujourd'hui d'environ 37 %, pour passer à 45 % en 1985.

Ce qu'il nous faut noter à présent, c'est un point de ressemblance commun à tous les « services » : tous, sans exception, utilisent, en effet, de manière systématique ou diffuse, selon le cas, un autre « service », celui du secrétariat.

Par suite, il n'est pas étonnant de constater chez ce dernier une progression généralement plus importante des effectifs que chez les autres, et les progrès réalisés dans ce domaine doivent retenir l'attention car ils commandent, en grande partie, la productivité ou la bonne marche, non seulement des autres services, mais aussi de l'industrie, et même, quoique dans une moindre mesure, de l'agriculture.

Une comparaison statistique illustrera encore très bien cela : en 1900, la proportion des employés de bureau, par rapport à la totalité de la population active, était de 3 %. Elle dépasse aujourd'hui 35 %.

Le secrétariat est une fonction majeure de l'entreprise. Considéré, il n'y a pas encore tellement longtemps comme une charge, il devient de plus en plus un élément productif et compétitif vis-à-vis de la concurrence. Un secrétariat, et plus généralement, même des « bureaux » de

l'entreprise constituent, selon leur degré d'efficacité et la qualité de l'esprit qui règne, un véritable service allégeant d'autant les soucis ou les charges de comptabilité ou de correspondance de la clientèle.

A qualité de fourniture égale, la clientèle préfère et préférera toujours s'adresser à une firme dont les services administratifs sont à la fois courtois, précis, simples et productifs.

Le problème pour parvenir à ce résultat n'est pas tant de définir une fois pour toutes ce que doit être l'organisation correspondant au but recherché que de disposer des éléments humains capables d'assimiler parfaitement les tâches :

Un nombre de plus en plus grand d'entreprises s'orientent vers une formule mixte consistant à disposer d'un noyau d'employés parfaitement adaptés aux tâches courantes, et à faire appel au service d'entreprises spécialisées pour disposer, en cas de besoin, d'un personnel supplémentaire, ouvert aux travaux de bureau dans leur ensemble et apte à effec-

(les opérations d'entretien et de nettoyage, par exemple), il n'en est plus de même aujourd'hui ou deux cent cinquante maisons, environ, exercent cette activité. En Grande-Bretagne et aux Pays-Bas, ces activités sont encore plus florissantes en raison, sans doute, de l'importance du secteur tertiaire (France, 35 % de la population active ; Grande-Bretagne, 45 % ; Pays-Bas, 48 %).

Ces sociétés d'intérim drainent un nombre croissant d'employés et posent, tant au point de vue professionnel que syndical et juridique, des problèmes dont la gravité touche toutes les parties en présence, quoique à des degrés divers :

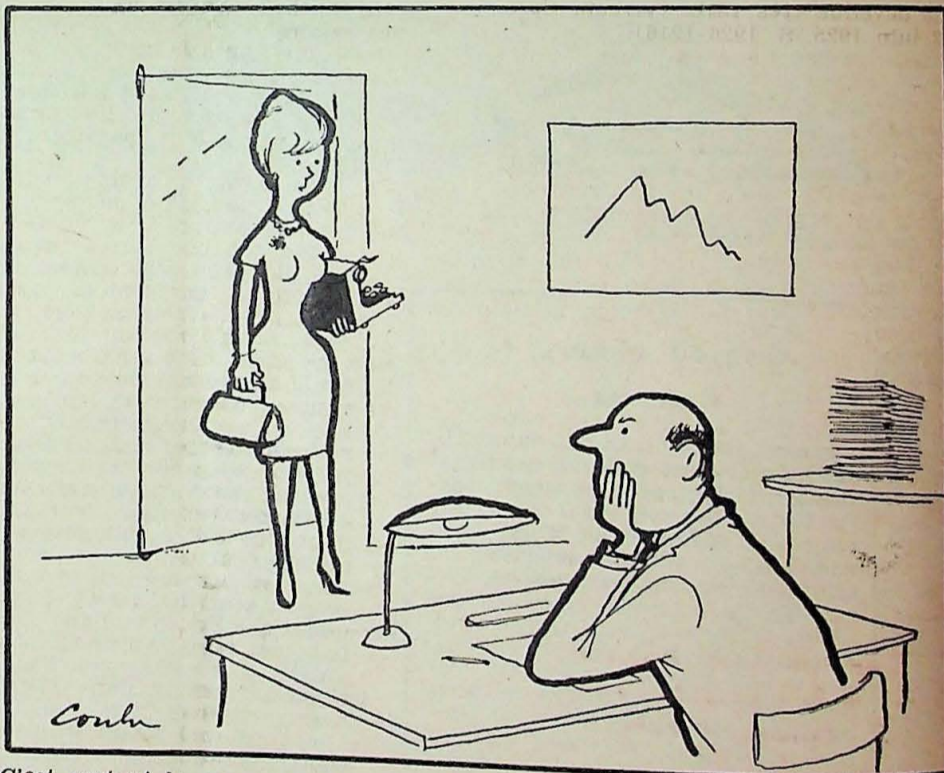
— Employeurs, syndicats, ministère du Travail en ont pris conscience ;

— Le Patronat ne veut pas encore se prononcer ;

— La C.F.T.C. a mis la question à l'étude ;

— F.O. se déclare sur le pied de guerre ;

— La C.G.T. ne cache pas son hostilité totale ;



C'est surtout le personnel féminin de secrétariat qui se laisse tenter par les messages alléchants du travail intérimaire, considéré comme un véritable « passeport pour la liberté ».

tuer, sous forme de renfort, des travaux périodiques de comptabilité, de frappe dactylographique, ou autres.

Une nouvelle prestation de service.

Lorsque nous parlons, en tout début de ce texte, de l'entreprise américaine « Manpower », il s'agissait, bien entendu, de citer, à titre d'exemple, une organisation type de la prestation de services ; en tout état de cause, toutes les sociétés de personnel intérimaire, qu'elles soient françaises ou d'inspiration étrangère, sont bâties sur un modèle identique et poursuivent le même objet : louer des travailleurs pour en tirer un profit.

Si le louage du personnel intérimaire concerna tout d'abord, en France, les emplois qui ne nécessitent pas des travailleurs à temps complet

— Le Ministère du Travail a un dossier en cours d'instruction sur ce sujet. (1).

Comme chacun le sait, et le Code du Travail est, là-dessus, formel, les bureaux de placements payants sont interdits. L'ordonnance du 24 mai 1945 ne tolère que les officines s'occupant des artistes et celles concernant le personnel domestique.

De plus, on fera remarquer que les sociétés de travail intérimaire ne « placent » pas le personnel puisqu'elles en demeurent responsables et lui assurent le paiement d'un salaire en étant soumises aux charges sociales dues par tout employeur.

La législation interdit aussi le

(1) Il faut, au préalable, écarter toute équivoque en distinguant nettement travail à temps partiel et travail intérimaire, le second s'effectuant à temps complet, mais pour une période déterminée. — (Une « Journée d'études sur le travail à temps partiel » s'est tenue à la Maison de la Chimie le 23 octobre 1962. Mais la question du travail intérimaire n'a pas été abordée par ce biais).

Les loueurs de main-d'œuvre

« marchandage », pratique abusive consistant pour un marchandeur ou un tâcheron à procurer à un entrepreneur, moyennant le montant forfaitaire le plus élevé possible, une main-d'œuvre percevant un salaire le plus bas possible.

On est tout naturellement conduit à examiner une autre notion du commerce qui est représentée par la sous-entreprise; c'est le résultat d'une convention par laquelle un entrepreneur traite avec un autre entrepreneur pour l'exécution de la totalité ou d'une partie d'un contrat; lorsque l'objet d'un contrat est de procurer de la main-d'œuvre, la sous-entreprise est réputée faire du « marchandage »; dans ce cas, en effet, le sous-entrepreneur recrute la main-d'œuvre, la dirige et la paie, son profit étant le résultat entre le forfait qui exige pour fournir le personnel et le salaire qu'il verse à ce personnel. On voit déjà les graves dangers qui menacent les salariés, le profit du sous-entrepreneur étant d'autant plus grand qu'il paye moins son personnel ou qu'il le fait travailler davantage. Le marchandage étant considéré comme un délit, il est passible du Tribunal Correctionnel.

La prohibition du marchandage demeura longtemps sans application. Des poursuites furent cependant intentées à la fin du XIX^e siècle. Une controverse s'éleva alors sur la portée de ces textes. Prohibitifs tout acte de marchandage ou seulement les abus auxquels cette pratique a donné lieu : « l'exploitation » des ouvriers par le sous-entrepreneur ?

A la suite de la Chambre criminelle, les Chambres réunies de la Cour de Cassation fixèrent la jurisprudence en ce dernier sens (Ch. réun. 31 janv. 1901, D.P. 1901-1-169; S. 1902-1-157, note Roux).

L'acte n'est donc délictueux que si le sous-traitant tire un profit abusif de ceux qu'il emploie, et encore faut-il qu'il ait eu l'intention de nuire. La répression pénale du marchandage est devenue très rare. (V. cep. Cass. 22 juin 1925. S. 1926-1216).

Les services de dépannage paraissent s'apparenter au marchandage avec, cependant, une différence fondamentale qui est représentée par le lien de subordination existant entre le loueur de service et son personnel qui, de plus, reçoit des salaires normaux par rapport aux appointements versés dans les entreprises.

Ainsi les sociétés fournissent du personnel intérimaire échappent à la qualification de « marchandeurs » et ne peuvent se voir appliquer l'interdiction proclamée par le Code du Travail.

Au Ministère du Travail, un dossier a été constitué à la suite de doléances exprimées par certains employeurs et par les syndicats ouvriers qui ont déclaré la guerre à ce genre d'entreprise; dans les milieux considérés comme bien informés, le Ministère considérerait une telle activité comme anormale et non pas comme illégale.

Une solution bâtarde à des problèmes conjoncturels

L'argument majeur utilisé par les sociétés d'intérim, consiste à dire que les entreprises ne peuvent pas faire face par leurs propres moyens, aux diverses tensions que connaissent leurs services administratifs dans certains cas et, notamment, lors des congés ou des périodes dites « de pointe ».

D'autre part, les sociétés d'intérim prétendent que la qualification élevée du personnel qu'elles mettent à la disposition des entreprises est une solution, provisoire sans doute, mais efficace pour leurs clients qui ont toujours besoin de collaborateurs ayant de grandes facilités d'adaptation.

C'est, en fait, la possibilité donnée à tout employeur de disposer d'une masse de main-d'œuvre illimitée qu'il peut utiliser à volonté, en nombre, dans l'espace et dans le temps, et dont il peut se débarrasser immédiatement sur un simple coup de téléphone, tournant ainsi la législation sur le contrat de travail (primes de licenciement, dommages et intérêts pour rupture abusive de contrat, etc.).

Possibilité de diminuer, ainsi, la représentativité du Comité d'entreprise

et d'affaiblir l'influence des syndicats en restreignant le personnel stable normalement attaché, donc dépendant de l'entreprise.

Les sociétés d'intérim nous disent aussi que le travail temporaire est une solution indispensable si l'on veut considérer avec attention le cas de certaines catégories de la population active essentiellement féminine, qui ne désirent travailler que pendant une période bien déterminée, pour se consacrer ensuite à d'autres tâches (exemple : jeunes ménages, étudiantes, mères de famille...).

Elles prétendent aussi qu'elles donnent à leurs salariés des possibilités très étendues de perfectionnement, ce qui correspond à un avantage considérable dans la mesure où ayant acquis une qualification importante, les débouchés ultérieurs n'en seront que facilités.

On avance, aussi, au titre des avantages, que l'intérim est une bonne méthode pour faciliter l'adaptation des travailleurs instables, trouvant dans la grande variété des missions qui leur sont confiées, une occasion unique d'échapper à la routine du travail régulier.

En reprenant ces arguments, on peut faire observer que chez le personnel intérimaire, comme chez les autres travailleurs, existe la hantise de la période creuse et qu'il n'est pas rare de rencontrer des secrétaires et autres employés de bureau accepter une situation stable dans une entreprise pour laquelle elles travaillaient à titre intérimaire.

Quant aux possibilités de formation, cet argument apparaît très discutable, puisque les sociétés de dépannage n'emploient jamais de débutants.

Il est fréquent, certes, de constater une certaine instabilité chez le personnel féminin; que cette instabilité ait une origine caractéristique, c'est fort possible, mais on peut se demander si les sociétés d'intérim n'encouragent pas, d'une certaine façon, cette instabilité en promettant des salaires plus élevés et en pratiquant une véritable politique de débauchage, en adressant des messages alléchants et en faisant miroiter aux yeux des salariées qu'elles prospectent, un véritable « passeport pour la liberté ».

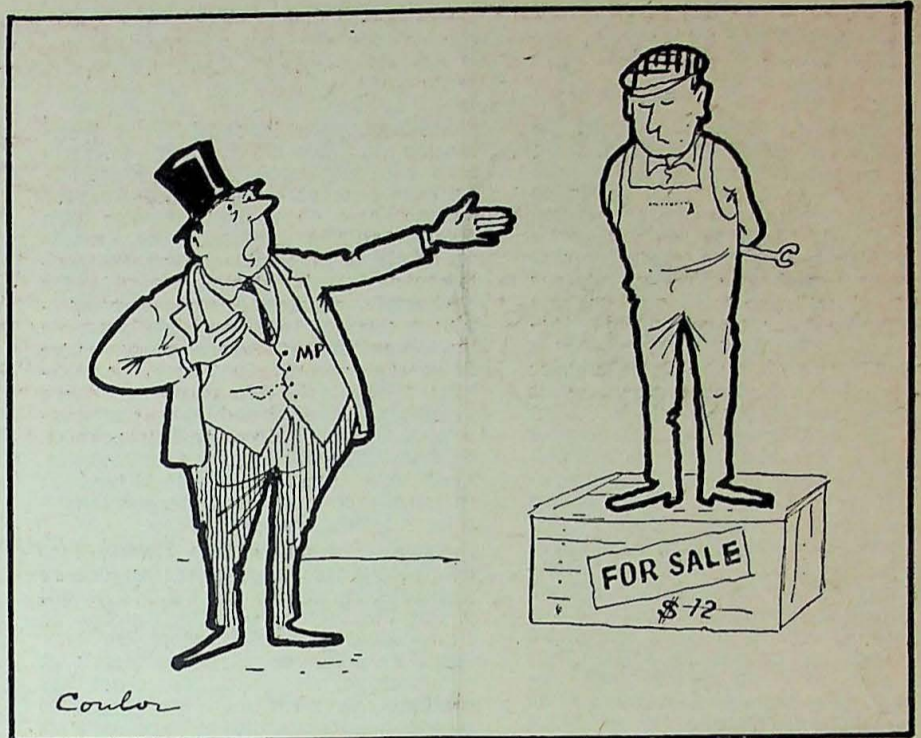
A force d'écrire constamment que le travail intérimaire permet à la femme d'échapper à la monotonie d'une tâche effectuée à longueur d'année, il est normal que beaucoup d'entre elles soient tentées, mais ce que les sociétés de dépannage ne disent pas, c'est qu'il est notoire que tout personnel intérimaire arrivant dans une entreprise pour y travailler, est systématiquement chargé des besognes les plus fastidieuses, puisqu'il ne fait pas partie de l'entreprise et qu'il n'y a pas à craindre de subir, par la suite, son mécontentement.

Bien évidemment, le Patronat ne voit pas d'un œil favorable l'activité de ces loueurs de services car, en drainant en leur sein la main-d'œuvre la plus qualifiée, en raréfiant un personnel que l'on s'arrache, ils concourent inévitablement à la hausse des salaires.

En participant à une opération constante de débauchage, d'abord auprès du personnel féminin mais, tout naturellement ensuite — puisqu'on gagne à tous les coups — auprès de la main-d'œuvre masculine et, particulièrement les techniciens hautement qualifiés, on tente de créer un monopole de la compétence.

Le danger est réel pour les travailleurs classés « pudiquement » dans la catégorie du troisième âge. La tentation sera grande, pour un employeur soumis aux « idées reçues », de se séparer d'un collaborateur de 45 ans, par exemple, sous le fallacieux prétexte que la productivité est moindre à cet âge. Ce que l'employeur ne dira pas, c'est qu'il ne s'agit pas d'un collaborateur de 45 ans, mais d'un collaborateur de 45 ans qui a une société spécialisée, le problème de l'insertion hiérarchique d'un collaborateur; cette opération est toujours particulièrement délicate, d'autant que le patronat est particulièrement avide de son autorité qu'il ne consent à déléguer que très rarement. Le chef d'entreprise possède encore aujourd'hui, malgré le progrès des techniques et la qualification des cadres, une conception très messianique de son rôle.

Il serait préférable de penser qu'un employé hautement qualifié représente un capital intellectuel et professionnel dû à sa formation



...Il s'agit de vendre un matériel spécial et hautement spécialisé...

poussée; refuser d'employer un travailleur de cette catégorie, sous le faux prétexte de baisse de rendement, représente un gâchis imparable de compétence et de matière grise.

Il semblerait, d'autre part, que les droits des travailleurs, loués ainsi, soient particulièrement mis à mal dans la mesure où la pression syndicale est pratiquement nulle. En effet, ce personnel volant est très difficilement « syndicable » : ces employés n'ont pas de contacts entre eux; ils ne se connaissent pas et, partant, n'ont ni la possibilité, ni le désir de se concerter pour une action commune.

Ce sont des unités qu'on loue pour des tâches parcellaires et qui ne connaissent, tant avec leur employeur temporaire qu'avec leurs camarades d'un moment, aucun des contacts humains du travail d'où naît la conscience syndicale.

Ces sociétés de dépannage offrent aux entreprises une main-d'œuvre marginale dans les pires périodes de tension, donc dans les plus mauvaises conditions de travail, et sans lui donner les compensations qu'offrent les garanties des conventions collectives.

Il convient de citer la déclaration d'un syndicaliste du Bureau d'études de la C.G.T.-F.O. et rapportée dans une enquête du Centre de recherches d'opinion publique (2). Ce sera une conclusion logique.

« Nous sommes en France, actuellement, dans une situation conjoncturelle particulièrement favorable : 10.000 chômeurs contre 4 millions aux Etats-Unis.

Mais l'évolution française tend, toutes proportions gardées, vers une situation analogue. D'ici peu, l'effectif des chômeurs en France sera de 300 à 400.000 personnes. D'où l'apparition, à plus ou moins longue échéance, d'une certaine psychose chez les travailleurs qui leur fera rechercher, avant toute autre chose, la sécurité de l'emploi. De plus, la retraite pour assurer les vieux jours, ne se conçoit que consécutive à une activité régulière et se trouve être, de ce fait, in-

compatible avec le travail intérimaire.

Ces sociétés ne pourront donc pas répondre à ces deux impératifs et seront alors condamnées juridiquement à disparaître.

Ces entreprises, dont la seule réussite actuelle n'est due qu'à la tension qui existe sur le marché de l'emploi entre l'offre et la demande, devront être éliminées des activités du monde économique tel qu'il se présentera d'ici cinq ans.

Ce genre de société constitue la force la plus achevée du capitalisme, car il s'agit d'exploiter l'homme par l'homme. On ne recourt même pas au support d'un produit élaboré pour vendre ce travail humain. On vend directement des heures de travail, échappant ainsi aux responsabilités que confère l'utilisation de ce temps laborieux. Il y a, de plus, éparpillement des fonctions de l'employeur (payeur et utilisateur) et cette double personnalité ouvre la porte à toutes les échappatoires. D'où l'opposition farouche de la C.G.T.-F.O.

Il importe donc de réfléchir sur le principe même, en tenant compte d'une part, de la donnée passagère de l'économie française et, d'autre part, du fait qu'il y a opposition, par ce biais, à l'évolution des sociétés humaines, lesquelles sont de moins en moins capitalistes et de plus en plus collectivistes.

De même que « tout travail implique salaire », et qu'il ne saurait être question que ce salaire soit payé en nature, de même, à l'heure actuelle, le droit du travail pose comme principe de base que « tout travail implique retraite ».

Ce concept de retraite entraîne, pour nous, celui de régularité dans le travail. Le chômage, et cette forme dégradée du travail qu'est l'intérimaire, vont à l'encontre de cet impératif de régularité ».

Gérard Constant.

(2) « Sociologie du personnel stable et du personnel intérimaire », C.R.O.P., 18, boulevard Jourdan, Paris (14^e).

CAMPAGNE DE BONS DE SOUTIEN A "TRIBUNE SOCIALISTE"

L'activité déployée par nos camarades pendant la campagne municipale leur a fait délaisser quelque peu le placement des Bons de Soutien de « T.S. ». - Les succès obtenus par le P.S.U. sont un encouragement à continuer les efforts entrepris.

DES MAINTENANT,

- dans la foulée des élections
- en préparant le Congrès National

places LES BONS DE SOUTIEN

ALGER

Une nouvelle direction syndicale.

J'ai suivi de bout en bout le 2^e Congrès de l'U.G.T.A. (23-27 mars); l'impression sur place comme celle qui découle du recul vont dans le même sens : importance et qualité de ces débats. Je vais m'efforcer ici de préciser ces deux caractéristiques tout en tenant compte de l'assez mauvaise information qui circule généralement sur le compte de l'Algérie. On se souvient du 1^{er} Congrès de l'U.G.T.A., tenu au mois de janvier 1963 : assez unanimement, il avait laissé mauvais souvenir. Il s'était en effet déroulé alors qu'au niveau même des options, l'Algérie ne paraissait pas avoir émergé de la confusion; il en était de même au niveau du personnel gouvernemental : pour Ben Bella, il s'agissait déjà de proposer un type de syndicat gestionnaire qui refusât de se confiner dans une pratique revendicative dite « ouvrière », et qui permit d'intégrer les masses paysannes dans les rangs syndicaux. Pour ce qu'on avait appelé « l'opposition », il convenait de ne pas tirer de chèque en blanc au nom d'une participation syndicale, alors que l'option socialiste était encore peu visible et incertaine dans les faits. Dégagées de la passion du moment, telles étaient, en gros, les positions en présence; comme ce fut souvent le cas alors, la contradiction fut levée non sans violence et non sans accrocs à la démocratie. Le résultat fut également la mise en place d'une équipe dirigeante dont tout porte à croire aujourd'hui qu'elle ne fut guère à la hauteur de ses tâches. Depuis cette époque, la confusion s'est largement décaillée tout au long d'une série de mesures et de congrès qui ont permis de doter l'Algérie d'une doctrine cohérente, permettant de bien délimiter la période transitoire traversée actuellement par la révolution algérienne. Signalons pour mémoire : les décrets de mars 1963 qui codifient l'autogestion, les congrès de l'autogestion agricole (octobre 1963) et industrielle (mars 1964), les assises du F.L.N. et la promulgation de la Charte d'Alger (avril 1964), le congrès constitutif de la « Fédération des Travailleurs de la Terre » (décembre 1964). Toute cette activité, qui laisse de côté de multiples assises locales et dont l'analyse détaillée permettrait de suivre le développement dans les faits de la révolution, a abouti à ce que ce 2^e Congrès soit décisif sur les deux plans principaux à partir desquels il convient de l'estimer : très large démocratie accompagnant les discussions, les votes, les résolutions; d'autre part, définition d'une véritable charte syndicale précisant les objectifs de la période transitoire et les tâches échelonnées de l'U.G.T.A., ce qui constitue à n'en pas douter un approfondissement de la Charte d'Alger.

Doctrine et applications de l'U.G.T.A.

Toutes les assises, toutes les discussions en Algérie sont en premier lieu un excellent moyen de cerner de plus en plus la réalité de la situation actuelle. Tout d'abord, la contradiction fondamentale entre un secteur développé de l'économie par rapport à un secteur sous-développé dont la mise en mouvement devient de plus en plus la préoccupation majeure du syndicat et de la révolution. Mais au sein même du secteur développé, on distinguera plusieurs modes de production.

Un mode de production socialiste réalisé à travers l'autogestion, qui dans le secteur agricole touche 2,7 millions d'hectares (les meilleures terres, sur un total de 6,8 millions) pour 250.000 travailleurs, et qui dans le domaine industriel ne concerne que 10 à 15 % de l'industrie nationale pour 15.500 ouvriers. Vis-à-vis de cet ensemble autogéré, doctrine et tâches sont précisées en toute clarté : la grève y est condamnée, le véritable problème consiste à étendre l'emprise de l'autogestion, à en améliorer le fonctionnement, de manière à lui donner un rôle de plus en plus important dans la formation du revenu national. Tout en s'efforçant, par un immense effort de formation, d'accroître ce que l'on appelle ici la « mentalité socialiste » (contre le

gaspillage, pour la compétence technique, etc.) des travailleurs, on s'attachera à une structuration plus efficace du secteur autogéré, notamment à l'encontre de la bureaucratie afin de parvenir à une meilleure rationalité de la production. D'où l'importance de la mise sur pied rapide des « Conseils communaux de l'autogestion » : cellule de base au niveau de la commune (devant comprendre deux tiers de producteurs), permettant d'établir le lien entre la future planification d'ensemble et l'autonomie des exploitations en autogestion. Cette décentralisation nécessaire, mais non anarchique, facilitera la rationalisation de la commercialisation, du financement, etc.

Cette réforme, déjà réclamée lors de précédents congrès, est au centre des revendications de l'U.G.T.A. qui y voit l'un des principaux moyens de faire participer réellement les travailleurs à la vie politique, sociale et économique du pays. En outre, ce système de relations constituera le meilleur barrage sur le terrain à la bureaucratie. Sur le plan de l'autogestion industrielle, l'U.G.T.A. réclame l'application des décrets de juin 1964, consécutifs à son congrès de mars et qui définissent la structuration d'un secteur minoritaire particulièrement vulnérable.

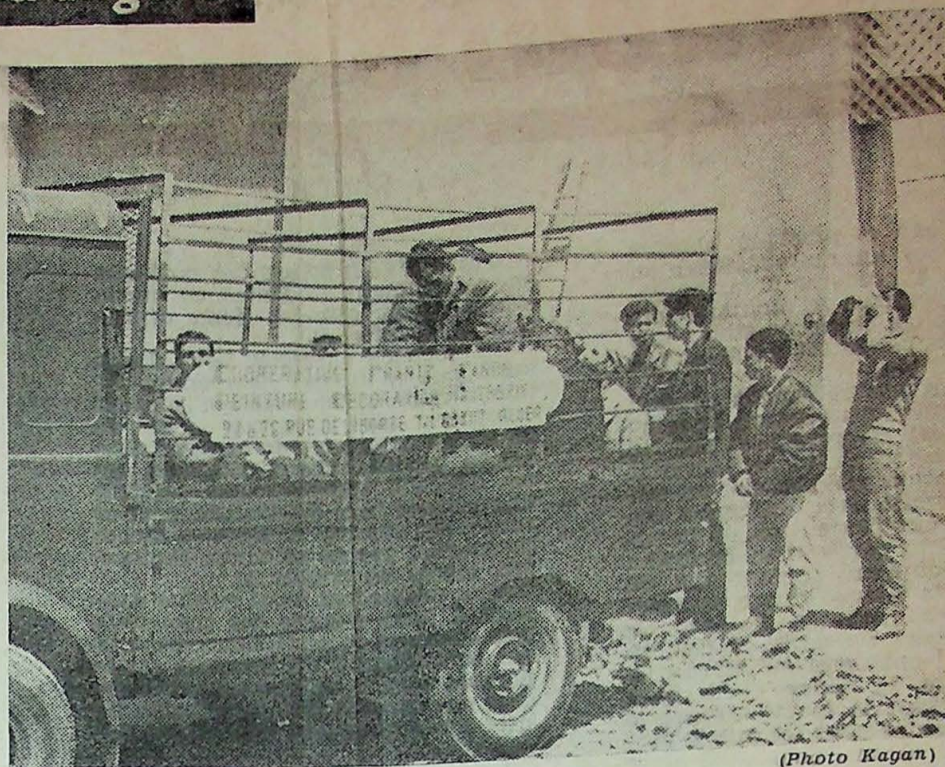
Secteur privé

A côté de ce secteur « socialiste », on distinguera le secteur privé dont on convient de la nécessité actuelle, mais provisoire. Sur le plan industriel, on s'efforcera de parvenir à une véritable autogestion, notamment en étendant les pouvoirs du comité d'entreprise « au contrôle de la production et des politiques commerciale et financière »; la grève n'y est admise qu'en dernier recours, dans la mesure où auront été épuisées toutes les tentatives de négociation entre le syndicat, le parti et le patronat. Dans le domaine agricole, la propriété privée n'est plus que nationale (environ 23.000 propriétaires importants). Faisant suite aux récentes assises du Comité central, l'U.G.T.A. met l'accent sur les structures d'accueil nécessaires pour réaliser la réforme agraire (les nationalisations, vues plus haut) et sur le caractère net, mais prudent et évolutif qui doit accompagner cette opération (abolition de la grosse propriété foncière, limitation de la propriété privée, nationalisation des terres des non-exploitants, mise en valeur des terres domaniales et communales, promulgation d'une statut des coopératives de petits paysans, en vue de créer un « mouvement coopératif qui devra entraîner l'adhésion volontaire et progressive de tous les fellahs, etc.).

Toutefois, dans le but d'éviter l'éparpillement des énergies, la récente « Fédération des Travailleurs de la Terre » pourra être considérée comme le cadre de ces masses de paysans pauvres, « à condition que la direction en soit toujours assurée par les bénéficiaires de la réforme agraire » (précautions vis-à-vis de la bureaucratie). Enfin, contrairement à certaines thèses passées, l'U.G.T.A. prend bien note que la réforme agraire, pour nécessaire qu'elle soit, ne saurait être la panacée universelle et elle souligne fort bien que pour réussir, la réforme agraire doit être accompagnée d'une industrialisation efficace et conséquente.

On ne manquera pas non plus de souligner que contrairement aux nationalisations abusives, l'U.G.T.A. réclame la constitution de coopératives pour les petits commerçants et artisans et suggère la promulgation d'un code des investissements relatif aux capitaux nationaux. Signalons également le secteur mixte.

Le tableau serait incomplet si, en plus de ces objectifs économiques et politiques, on ne mentionnait pas l'importante élaboration de ce 2^e Congrès dans les domaines de la formation professionnelle et de la législation sociale. Revendiquant une unité dans la conception et l'exécution de la formation professionnelle, les décisions passent en revue toutes les carences de l'organisation sociale restée pratiquement intacte et elles proposent toute une série de mesures.



FRANTZ FANON : Une entreprise du bâtiment gérée par les ouvriers. (Photo Kagan)

Fin et moyens d'une démocratie vivante

On l'a dit et répété, la bureaucratie constitue l'un des principaux dangers pour la révolution algérienne. Dans son déroulement et dans ses textes, le 2^e Congrès de l'U.G.T.A. a pris précisément l'allure d'une manifestation antibureaucratique où la démocratie réelle est venue supplanter la relation administrative et autoritaire.

Définissant la bureaucratie comme « un centralisme non démocratique qui tend à liquider la propriété sociale des moyens de production au profit de la propriété étatique », le 2^e Congrès a mis l'accent sur les caractères que devrait revêtir la planification, au demeurant nécessaire dès aujourd'hui, même sous une forme embryonnaire, de façon, précisément, à contester la direction bureaucratique. Cette planification « de conception démocratique et d'exécution impérative » (particulièrement dans les secteurs autogérés et étatique) peut en effet démarrer sous la forme d'un pré-plan (pour lequel il existe des chiffres et des données suffisants). L'U.G.T.A., au sein de cette pré-planification, a un grand rôle à jouer, tant dans l'élaboration que dans l'application, car elle constitue le principal cadre où sont groupés les travailleurs (à noter à ce sujet la priorité accordée au secteur sous-développé comme principal bénéficiaire de ce démarrage de la planification).

Mais, au-delà des motions, des recommandations qui soulignent le rôle de la classe ouvrière dans la lutte contre la bureaucratie et pour la poursuite de la révolution, il y a eu la manière dont s'est déroulé le congrès. En premier lieu, on remarquera l'absence de toute intervention de l'administration; ces assises ont été de bout en bout l'œuvre des délégués : un travail important a été réalisé en commissions, mais le résultat en a été constamment soumis aux votes et amendements des congressistes et aucun huis clos n'a été prononcé. Il est important également de souligner qu'aucun membre de l'ancienne Commission exécutive n'a été réélu alors qu'il semble bien qu'au début on ait voulu en maintenir quelques représentants; de même, sur six rapports, 5 ont été purement et simplement refusés (1). Les attaques contre l'ancienne gestion ont été particulièrement âpres et n'ont pas hésité à aborder des questions aussi épineuses que les finances. Dirai-je que, pour ma part, j'ai parfois éprouvé le sentiment d'une systématisation dans la critique du passé, qui dans les interventions des délégués, mais heureusement pas dans les motions finales, ne permettait pas toujours de voir ce qu'il aurait fallu faire pour ne pas aboutir à l'échec. On a peut-être mis trop l'accent sur les incompétences personnelles par rapport aux difficultés objectives.

En outre, caractéristique qui est un signe des temps, ce congrès est le premier qui ait vu une participation des travailleuses : vingt femmes, dont certaines sont intervenues à la tribune, malgré l'hostilité visible d'une minorité de délégués. Enfin, sans accorder, à notre tour, une importance excessive aux personnes, il semble néanmoins que la nouvelle C.E. soit composée de membres compétents, lucides et honnêtes et ayant la confiance de l'ensemble du congrès

(où il manque néanmoins des représentants du secteur socialisé). Seul l'avenir dira si les promesses contenues dans ce congrès se réaliseront; du moins doit-on noter pour aujourd'hui la valeur des textes et des dirigeants.

L'U.G.T.A. dans le développement de la révolution

Pour un observateur étranger, on est parfois amené à commettre des confusions entre le rôle des différentes organisations algériennes. Il est vrai aussi que ce chevauchement est parfois perceptible sur le terrain où l'expérience concrète n'a pas toujours permis de bien délimiter les fonctions de chacun. Un délégué a pu ainsi souligner que le parti d'avant-garde comptait 400.000 membres alors que le syndicat de masse n'en comptait que 200.000! C'est qu'en vérité, la décantation non seulement des idées, mais également des structures se fait en marchant et qu'à l'origine le système n'existait que sur le papier pour ne se remplir qu'au fur et à mesure du développement de l'expérience. Ce qui est important après ce 2^e Congrès, c'est que l'on distingue plus nettement le rapport entre le parti et le syndicat et que, d'autre part, l'on perçoit mieux le rôle spécifique du syndicat dans le cadre de la période de transition. Pour l'U.G.T.A., le syndicat sera le grand pourvoyeur de militants et de cadres du parti; réciproquement, le parti définit les grandes options et il jouera le rôle d'arbitre dans le cas de conflits entre l'Etat et les travailleurs. Et, de fait, il nous semble bien (mais peut-être nous trompons-nous?) que le parti, à l'heure actuelle, a plus l'allure d'un état-major, d'un cerveau (malgré son plus grand nombre d'adhérents) où certaines commissions d'élaboration sont particulièrement efficaces, tandis que le syndicat groupe ceux qui touchent de plus près les problèmes quotidiens : les travailleurs.

Il reste évidemment à observer quelle sera la portée du 2^e Congrès sur l'ensemble des travailleurs, il reste évidemment à attendre que les textes se réalisent dans l'activité concrète et quotidienne; mais il semble que désormais l'Algérie se soit dotée d'une doctrine et d'un système cohérents, où les étapes et les moyens sont précisés. Sans que l'empirisme soit totalement abandonné (et, pour ma part, je ne crois pas que ce soit souhaitable, car pour la pensée socialiste le laboratoire algérien est d'un grand apport), désormais une pensée éclairée l'ensemble et facilitera grandement la marche. Les quelque soixante délégations étrangères ne s'y sont pas trompées, particulièrement celles d'Afrique et d'Asie pour qui le poids de l'Algérie ne relève pas seulement de la politique extérieure, mais aussi, sinon en fait, surtout de ses transformations intérieures dans un sens révolutionnaire.

Claude Glayman.

(1) Pour un public français, il est utile de mettre en évidence le rôle qu'est appelée à jouer l'émigration algérienne. Son porte-parole à Alger prononça un rapport remarqué et assez remarquable. Seul, à vrai dire, Bruno Trentin (C.G.I.L.) fit un effort de réponse afin de souligner les liens entre l'expérience algérienne et les mouvements ouvriers européens. Pour la France, il y avait la C.G.T. et la C.F.D.T.

LES ÉTUDIANTS EN SCIENCES CONTRE LE PLAN FOUCHET

En septembre dernier, Fouchet avait défini les orientations générales de son plan de réforme : au-delà des incohérences techniques qu'il était facile pour tous de dénoncer, la volonté politique était claire : instituer une université d'élite et développer la formation au rabais des enseignants du second degré, comme celle des cadres moyens dans les I.F.P.S.

Immédiatement appliqué dans l'enseignement secondaire (réforme du probatoire), les mesures rendues publiques cette semaine et instituant une sélection à l'entrée de la Faculté des Sciences de Paris, et soi-disant particulières à cette Faculté, constituent le premier pas de l'application du plan Fouchet dans l'enseignement supérieur. C'est dire l'importance politique de ces mesures et de l'action qu'ont engagée les étudiants et les enseignants.

Lors de sa réunion du 3 mars, l'assemblée de la Faculté des Sciences de Paris accepta les mesures proposées oralement par le doyen, M. Zamanski :

1. — Fixation de la note éliminatoire 7/20, au-dessous de laquelle le redoublement est interdit pour tout certificat, et notamment en propédeutique, ce qui signifie l'élimination de la Faculté.

2. — Sélection à l'entrée de la Faculté des Sciences qui impose un certain type de baccalauréat et de mention pour pouvoir s'inscrire dans chacune des propédeutiques. Les raisons principales de ces mesures ont été clairement et cyniquement exposées par M. Zamanski devant l'assemblée

de la Faculté : il s'agit de faire d'abord l'inventaire des places disponibles dans les travaux dirigés et les travaux pratiques et, en conséquence, de déterminer les critères pour éliminer les mauvais étudiants.

Bien naturellement, ce furent des arguments techniques (proportion d'échecs aux examens, manque d'assiduité, empêcher les étudiants de s'orienter dans une mauvaise voie) qui ont convaincu les professeurs de l'assemblée de la Faculté ; encore faut-il bien comprendre que l'acceptation de ces arguments techniques suppose l'acceptation d'un certain type d'université, celle d'une université sélectionnant par barrages successifs « l'élite » soi-disant seule capable d'assimiler le savoir dispensé par les professeurs.

Cette défense de l'université libérale et ce refus d'accepter l'augmentation du nombre des étudiants n'est pas contradictoire à court terme avec la volonté technocratique du pouvoir. La conjonction entre M. Zamanski, un des tenants du néo-capitalisme à l'Université, et des professeurs défendant l'université libérale, n'est pas due à des manœuvres tactiques des uns ou des autres : ils acceptent tous une Université d'élite, recrutée par barrages successifs, chargée de former « les équipes de pointe », et acceptent tous aussi, dans les faits, la formation au rabais de tous les autres travailleurs.

Les mesures communiquées par Zamanski sont les premières prises en application du plan Fouchet dans l'enseignement supérieur ne consti-

tuent aussi un test concernant la réaction que saurait — ou que ne saurait pas — engager les étudiants et les enseignants.

La réponse des étudiants

L'opposition rencontrée parmi les étudiants a été extrêmement vive et profonde. Quarante-huit heures après le communiqué de Zamanski, la minorité pro-U.N.E.F. de l'Association corporative des étudiants en sciences (« apolitique ») réussissait, malgré le désaveu du bureau de l'A.C.E.S. et malgré les militants de la droite de l'Association, qui ont joué les briseurs de grève, à imposer la grève du vendredi 2 avril, avec une participation de 70 % d'étudiants. Dans quelques certificats, la grève fut votée quelques minutes avant le cours, tous les étudiants quittant alors l'amphithéâtre (1). L'annonce simultanée de mesures instituant des barrages à l'entrée de la « Fac » et aux examens des certificats permettait de poser presque immédiatement la signification de la sélection arbitraire et l'orientation impérative dans l'ensemble du plan Fouchet : ce n'était pas l'incohérence des mesures qui suscitait le mécontentement, c'était l'affirmation de la volonté d'instituer une université d'élite, et sa signification politique.

Ceux qui limitaient l'intervention syndicale à la rationalisation de l'institution universitaire, comme ceux qui refusaient d'engager principalement la lutte contre le plan Fouchet sous le prétexte que celle-ci mènerait au technocratisme, avaient commis une erreur d'analyse : les mesures qui commencent à concrétiser le plan Fouchet sont des mesures profondément politiques et qui ne sont pas autonomes par rapport aux contradictions sociales de la société ; la lutte qui s'engage ne se développe

pas au nom d'un modèle cohérent et global opposé au plan Fouchet, ce sont de simples exigences — celle du refus du *numerus clausus* à l'entrée de l'université, celle d'une véritable orientation dans le cadre d'une université unitaire — qui ont permis de mobiliser les étudiants sur les thèmes qui étaient immédiatement les leurs.

Au stade du développement de l'action, les responsables commettraient une grave erreur en avançant devant les étudiants un modèle global et cohérent, parce qu'il ne serait pas encore profondément compris par les étudiants comme étant le leur, parce qu'en fait la bataille syndicale engagée dégènerait en un affrontement entre l'administration et les responsables éclairés du syndicat.

C'est d'abord l'annulation des mesures qu'il faut obtenir ; c'est ensuite des mesures instituant une véritable orientation et s'opposant radicalement à l'université d'élite qu'il faudra conquérir.

Il faut aussi souligner combien les étudiants ne sont pas isolés dans la lutte syndicale qu'ils ont engagée. Les vigoureuses et précises positions du congrès du Syndicat national de l'enseignement supérieur ont constitué un désaveu clair du vote de certains des professeurs, et les thèmes mis en avant par le congrès du S.N.E.S. sup contre la sélection à l'entrée de la Faculté étaient identiques à ceux des étudiants.

Une bataille politique d'importance est engagée : la clarté des affrontements, la vigueur des actions syndicales engagées et leur profonde résonance parmi les masses étudiantes et enseignantes le montre bien.

(1) Cette volonté d'action manifestée par les étudiants en sciences a contraint la direction « majo » de l'Association à lancer une grève de trois jours, les 5, 6 et 7 avril.

Politique étrangère

WILSON A PARIS

Le récent séjour d'Harold Wilson à Paris s'est déroulé sous le signe d'un optimisme que lui-même et son partenaire de l'Elysée ont tenu l'un et l'autre à mettre en valeur.

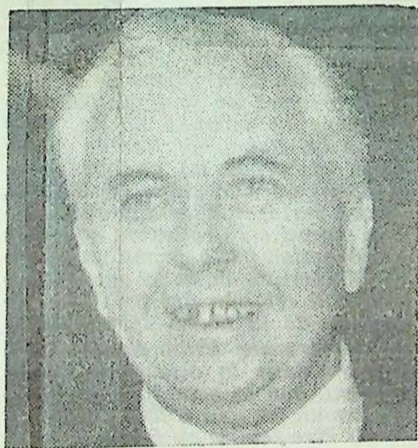
Si l'on fait le point des rapports franco-britanniques, il apparaît clairement que de nombreux et sérieux sujets de désaccords persistent aujourd'hui. Les vues gaullistes sur l'Europe et les thèses britanniques relatives à son élargissement et à une coopération éventuelle avec l'Association européenne de Libre échange n'ont rien de commun. De plus, les conceptions des deux gouvernements concernant l'armement nucléaire de l'O.T.A.N. et les rapports avec les Etats-Unis diffèrent également du tout au tout. Au Vietnam enfin, les solutions neutralistes de l'Asie n'ont guère d'échos au 10, Downing Street. Harold Wilson semble, en effet, davantage préoccupé actuellement de maintenir l'alliance préférentielle de son pays avec les Etats-Unis que d'œuvrer efficacement en faveur de la paix.

Un changement de climat

Pourtant, la radio et la grande presse ont longuement fait écho de cette rencontre jugée positive, et Monsieur Wilson se félicite, quant à lui, de cette entente « plus cordiale ». Il est vrai que le dernier contact au sommet entre la France et la Grande-Bretagne remonte en décembre 1962, soit un mois avant les heures sombres du veto gaulliste à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun.

La venue à Paris du nouveau Premier ministre britannique prenait sur cette toile de fond un relief particulier. Wilson recherchait, avant tout, une manifestation de cordialité qui lui permettrait de tirer de sa réception à l'Elysée un prestige accru et de démontrer une nouvelle fois, après son voyage à Bonn et la visite à Londres de Monsieur Gromyko, que son pays n'est pas uniquement soucieux de ses rapports avec les Etats-Unis.

Il n'est donc pas étonnant que ces entretiens franco-britanniques aient porté essentiellement sur des points où des rapprochements s'avéraient possibles, en limitant volontairement le temps consacré à l'examen des sujets de désaccord ; il s'agissait essentiellement de faire ressortir aux yeux de l'opinion le climat de détente dans



(Photo A.D.P.)

lequel se sont déroulées ces conversations.

Coopération technique et défense de la livre

Elles ont, d'ailleurs, pour l'essentiel, porté sur la coopération technique franco-britannique, en particulier dans le domaine aéronautique. L'idée d'une mise en commun des ressources technologiques de nos deux pays a fait de sérieux progrès, bien qu'il reste encore à en définir certaines modalités d'application.

Les problèmes monétaires ont été également abordés ; la Grande-Bretagne a, en effet, besoin de l'appui de la France pour défendre la livre, qui a atteint, le 27 mars dernier, son niveau le plus bas depuis la crise de novembre (la présentation du nouveau budget à la Chambre des Communes ce mardi 6 avril en est d'ailleurs une des raisons, car il suscite une certaine nervosité dans les milieux d'affaires). Londres a besoin que Paris lui accorde son appui puisqu'elle va être amenée à solliciter du Fonds monétaire international de nouvelles avances, et que la France aura son mot à dire sur les garanties que peut présenter à l'égard des nations préteuses la politique travailliste.

La nouvelle entente Paris-Londres survivra-t-elle aux difficultés monétaires du Royaume Uni ? Telle est une des questions qui se posent au lendemain des conversations franco-britanniques. Quant à Monsieur Wilson, de retour à Londres, il retrouve ses difficultés, et elles ne sont pas minces. D'ailleurs, il faut bien recon-

naître que le brillant Premier ministre n'a pas encore, depuis cinq mois, réussi à donner toute sa mesure face à l'avalanche de problèmes qu'il lui faut résoudre simultanément. Et pourtant, beaucoup d'hommes de gauche éprouvent aujourd'hui une

certaine déception à l'analyse de la politique travailliste. Nous essaierons, dans un prochain article, de faire le point de la situation, afin de poursuivre, par là même, le dialogue ouvert avec la gauche britannique.

Gérard Denecker.

CHOU EN-LAI A ALGER ET AU CAIRE

Echec ou succès, le voyage de M. Chou En-lai à Alger et au Caire ?

Pour essayer de se faire une opinion sur cette question, la confrontation d'un certain nombre de faits trop souvent laissés dans l'ombre n'est pas inutile.

M. Chou En-lai effectuait dans les deux capitales arabes un voyage « d'exploration » avant la conférence afro-asiatique qui doit se tenir à Staoueli, près d'Alger, à partir du 29 juin. Quelles étaient les intentions du Premier chinois ? Personne ne peut le dire avec certitude. Même les présidents Ben Bella et Nasser qui ont été ses interlocuteurs. Chou En-lai n'est pas homme à découvrir toutes ses batteries, même à ses alliés.

Ce qu'on sait, c'est que :

● La conférence afro-asiatique qui devait avoir lieu primitivement le 10 mars dernier a été reportée au mois de juin. Pourquoi ? Officiellement parce que les travaux du palais des congrès à Staoueli ne sont pas terminés. Officieusement parce que la Chine a mis dans l'embarras nombre de nations du tiers monde sur deux questions essentielles :

1°. — Faut-il, oui ou non, inviter l'Union Soviétique à la conférence ? L'an passé au Conseil de solidarité afro-asiatique d'Alger (auquel participait l'U.R.S.S.) la Chine avait essayé de mêler les participants à un débat sur la querelle sino-soviétique. Les nations du tiers monde avaient répondu qu'elles n'entendaient pas prendre position sur cette affaire. Ce neutralisme, officiellement proclamé par la plupart des nations participantes, se doublait d'ailleurs, pour certaines, d'un discret clin d'œil à l'Union Soviétique, principal fournisseur de crédits au tiers monde.

2°. — Faut-il, oui ou non, quitter l'O.N.U. ? A cette question posée par la Chine, la plupart des nations afro-asiatiques ont répondu par la négative. A leur avis, l'O.N.U. est une tribune non négligeable pour les petites

nations, c'est un homme du tiers monde, le Birman U Thant, qui en détient le secrétariat général. L'O.N.U. est aussi, par le truchement de ses agences internationales spécialisées, un bailleur de fonds important auquel la Chine est dans l'impossibilité de se substituer.

● La Chine a remporté dans son offensive antisoviétique auprès du tiers monde une première défaite. Mardi 9 mars se tenait, à Bandung, une conférence islamique afro-asiatique. Le délégué chinois demanda que l'U.R.S.S. en soit exclue. Les participants, pays arabes, pour la plupart, votèrent contre cette proposition et donnèrent raison aux Soviétiques.

● Les faibles possibilités d'assistance militaire chinoise au Vietnam du Nord ont étonné un certain nombre de pays sous-développés. L'effet psychologique produit par les explosions atomiques en Chine populaire se trouve sensiblement atténué.

Sans doute ne convient-il pas de déduire de tout cela que le tiers monde épouse la cause soviétique dans la querelle qui oppose les deux grands du camp socialiste. Dans la plupart des pays sous-développés, les Chinois conservent la cote d'amour : on préfère leurs ingénieurs et leurs techniciens, plus familiers, moins exigeants quant au standing, à leurs homologues soviétiques. Mais les événements de ces derniers mois sont venus rappeler aux chefs d'Etat et diplomates du tiers monde que l'U.R.S.S. demeure, et pour un certain temps encore, la première puissance industrielle et militaire du camp socialiste.

Les communiqués et textes divers publiés dans la presse d'Alger et du Caire au moment du voyage du Premier ministre chinois dans les deux capitales arabes semblent bien refléter cet état d'esprit : ils sont chaotiques et imprécis.

Jacques Vivien.

LIVRES

LE CURÉ MESLIER, athée, communiste et révolutionnaire sous Louis XIV.

par Maurice Dommanget

Bien curieux livre que ce curé Meslier.

Et encore plus curieux ce testament de plus de 300 feuillets qu'il a rédigé après l'avoir mûri de longues années à l'ombre de son presbytère dans le silence profond de son petit village.

Testament où il proclame que non seulement la religion chrétienne, mais toutes les religions, sont des fumisteries, qu'il n'y a pas de Dieu, et dans lequel en athée conscient il s'attaque aux grands et aux rois et — parmi les précurseurs révolutionnaires — il envisage une société communiste débarrassée de tous les privilèges et de toutes les superstitions.

Dommanget, dans un style imagé et impeccable nous fait une présentation du curé Meslier et du milieu où il a vécu et évolué, de ce petit village d'Etrepigny, dans les Ardennes et par un tour de force que nous ne pouvons qu'admirer, en s'aidant du testament même et de pas mal de déductions logiques, arrive à nous camper un curé Meslier bien vivant. Par la précision des dates et tout un travail de recherches fouillées et approfondies, il détruit complètement les allégations de l'Eglise qui prétendait que le curé Meslier était une pure fiction et le fruit de l'imagination de Voltaire, le premier à donner jour à ce fameux testament qui, sans lui, serait peut-être resté enfoui sous la poussière de l'inconnu et de l'oubli.

Il est certain que le livre que le même auteur a consacré à Sylvain Maréchal, auteur du Dictionnaire des athées, a été une des raisons déterminantes qui ont amené à Maurice Dommanget à écrire sur le curé Meslier

beaucoup plus exact, beaucoup plus complet que toutes les études déjà faites sur ce sujet.

Comme le dit lui-même Maurice Dommanget, « la découverte du testament l'a arraché brusquement de l'ombre, cette aventure spirituelle et son drame de conscience ont fixé sur lui l'attention d'un certain nombre de penseurs, à commencer par Voltaire, et que depuis deux siècles cette attention s'est rarement démentie. »

Maurice Dommanget ne pouvait pas moins faire que de fixer également son attention de chercheur sur cette curieuse figure. Dans la série de ses recherches sur les grands socialistes, en remontant d'Edouard Vaillant à Blanqui et de Blanqui à Victor Considérant et Sylvain Maréchal, de Blanqui à Babeuf, en remontant toujours plus loin dans la lignée des précurseurs du socialisme et du communisme, il importait, après Voltaire, après d'autres écrivains, après l'écrivain russe Deborine de rétablir la vérité historique et de camper — comme il sait le faire — de façon sérieuse et de façon impérissable et définitive pour l'histoire, ce personnage de « haut relief » qui fait figure de précurseur.

On peut dire que Maurice Dommanget, probablement « l'homme qui connaît le mieux Blanqui » — l'Humanité dixit — s'est surpassé et nous ne pouvons qu'admirer une fois de plus la patience, la prodigieuse érudition, le travail de bénédictin dont il fait preuve pour rendre vivant ce curé athée qui, après sa mort, par l'utilisation qu'on a fait de ses écrits a porté de rudes coups à « l'Infâme », c'est-à-dire à l'Eglise et pour rendre attrayant

et passionnant un sujet qui, de prime abord, se révélait plutôt fastidieux.

Nous avons surtout été frappé par les arguments fournis par le curé Meslier pour expliquer son athéisme. Ce n'est pas dix preuves mais cent — et sûrement plus — qu'il donne contre l'existence de Dieu — « de ce Dieu que l'homme créa à son image » — comme disait Sylvain Maréchal — et certaines sont d'une logique à la fois rigoureuse et merveilleuse.

Ce n'est pas tout. Dommanget, en parlant du testament, nous donne des vues nouvelles sur le prince des philosophes rationalistes, Voltaire, qui fut le premier à utiliser le testament dans ses « Essais » tirés à cette époque à de nombreux exemplaires. Et il nous présente un Voltaire qui n'est pas tout à fait conforme à celui présenté par de nombreux livres, un Voltaire qui — nous sommes d'accord — lutta toute sa vie contre « l'Infâme » et les ensoutanés mais qui considérait que le « vulgaire ne mérite pas d'être éclairé, qu'il fallait une religion au peuple qui devait être guidé ».

Ce qui explique que Voltaire arrange à sa façon le testament dans ses « Essais », en laissant soigneusement tomber tout ce qui a trait aux idées communistes du curé Meslier.

De plus, Maurice Dommanget tire de l'histoire non seulement les rationalistes à peu près connus, mais aussi l'obscur pléiade des inconnus, ceux dont on parle rarement ou peu et qui ont contribué autant — et peut-être plus que d'autres — à cet épanouissement qui caractérise le XVIII^e siècle.

Il faudrait que les « Déicoles et les Christicoles », ceux qui croient à un « Dieu de pâte et de farine » — comme disait le curé Jean Meslier — lisent cet ouvrage.

Ils comprendraient qu'il ne peut être mené un véritable combat social qu'en le liant intimement à la lutte contre l'obscurantisme, c'est-à-dire en luttant comme le curé Meslier à la fois sur le terrain de l'athéisme et sur celui du socialisme.

Edition Julliard.

Pierre VAQUEZ

L'intégration européenne et le mouvement ouvrier.

● Colloque international. Rapports de A. Gorz, E. Mandel, L. Basso, P. Naville, J.-M. Vincent. (Cahiers du Centre d'Etudes Socialistes, 314 pages. 12 F.)

Ce volume réunit les rapports et les discussions du Colloque international sur l'intégration européenne et le mouvement ouvrier, réuni par le Centre d'Etudes Socialistes en octobre 1963. Les événements survenus depuis cette époque ne font que le rendre plus actuel. Les participants appartenaient à différents courants de la gauche socialiste et du mouvement syndical de l'Europe occidentale, et les points de vue qui se sont affirmés montrent toute la complexité du problème et la nécessité de le résoudre au plus tôt. Les rapports de Gorz et Mandel soulignent les difficultés de l'intégration capitaliste, sous la pression américaine, tandis que le rapport d'un groupe de travail sur l'agriculture en souligne les progrès. Dans la seconde partie, trois rapports de Basso, de Naville et de Vincent explorent les chances d'un mouvement ouvrier unifié en Europe. Tous ces textes solidement charpentés font appel à la réflexion et à une libre discussion qui exprime une véritable démocratie dans la gauche socialiste. On est loin des palabres européennes de la social-démocratie!

Des différences d'appréciation apparaissent dans la discussion. Mandel estime que la structure du Marché commun est loin d'être acquise et pourrait être remise en cause par une récession sérieuse. Gorz, constatant la dynamique européenne, estime que le mouvement ouvrier devrait y insérer une action de planification socialiste (à quoi Barjonet, de la C.G.T., répond qu'il est illusoire de parler de « contre-plan »). Les interventions de J. Duret (C.G.T.), R. Frossaert, Naville, soulignent le poids des facteurs politiques.

La dialectique des rapports entre mouvement socialiste européen et national, entre l'Europe et le tiers monde, est abordée de différents côtés. Naville insiste sur la difficulté de faire aboutir une véritable révolution dans le cadre d'un pays d'Europe occidentale, et Lettieri (G.G.I.L.), Mascarello (C.G.T.), Detraz (C.F.T.C.), montrent les obstacles que rencontrent encore les organisations syndicales à coordonner leurs revendications et leurs luttes, même lorsqu'elles y sont le plus portées, comme c'est le cas en Italie, obstacles dont Vincent fait un tableau documenté.

Tous les militants et socialistes liront avec le plus grand profit ces rapports et les discussions qui les suivent. Ce colloque est le premier qui ait permis un contact, encore fragile, entre organisations internationales. Les points de vue qui ont été énoncés reflètent tous l'exigence d'une analyse sérieuse et la recherche d'une convergence de plus en plus nécessaire. Depuis la fin de 1963, la gauche socialiste semble avoir encore mieux compris l'importance du problème. L'expérience du centre-gauche au gouvernement italien, l'arrivée au pouvoir du Labour Party, les zigzags de la diplomatie gaulliste, l'offensive économique américaine sur le

Marché commun, ont souligné pour la gauche socialiste et le mouvement syndical le besoin d'une plate-forme commune, librement discutée. Ce volume est une excellente préface à cette discussion, et pour notre part, nous nous félicitons de voir enfin abordés des thèmes sans l'étude desquels les organisations purement nationales sont destinées à rester impuissantes face à leurs adversaires qui manœuvrent de plus en plus à l'échelle continentale et mondiale.

A. L.

Vient de paraître

DOCUMENTS

L'ŒUVRE DE LEON BLUM, volume IV-2. Il embrasse la période 1937-1940. A sa table des matières: La fin du rassemblement populaire; De Munich à la guerre; Souvenirs sur l'« Affaire ». — Editions Albin Michel.

QUAND LES ALLIES OUVRIRENT LES PORTES (Le dernier acte de la tragédie de la déportation), Olga Wormser-Migot. — La barbarie nazie dans ses véritables dimensions. — Ed. Robert Laffont.

COMMUNES ET DEMOCRATIE, tome I: Tâches et moyens de la commune, Roger Aubin. Un ouvrage très utile et bien venu. — Les Editions Ouvrières.

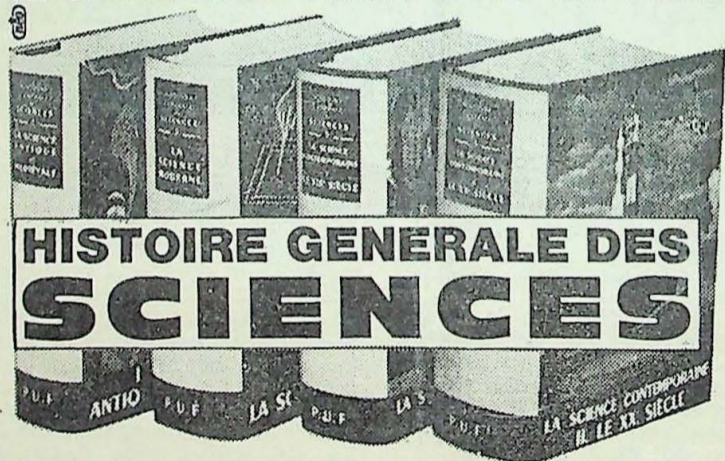
ESSAIS

AMENAGER L'HEXAGONE, André Trintignant. — L'auteur a voulu fournir à ceux qui, d'une manière ou d'une autre, s'intéressent à cette question, une synthèse des recherches, des doctrines et des réglementations en cours, et des projets. — Editions du Centurion.

MALGRE CE GRAND NOM D'HOMME, F. Verdavoine-Bourget. — Quelques sujets abordés: La reproduction humaine; Conséquences de la pression nataliste sur le plan individuel; Conséquences de la natalité sur le plan humain. L'auteur dénonce l'incursion sociale, dans la vie de l'individu, en matière de reproduction humaine, et se prononce pour une procréation consciente par des individus à la fois libres et éclairés. — Nouvelles Editions Debresse.

JOURNÉES DE LECTURES, Roger Nimier. — Des « portraits », plus ou moins réussis, d'une quarantaine d'écrivains, tels que ceux-ci se révèlent à l'auteur à travers la lecture de quelques-uns de leurs ouvrages. — Editions Gallimard.

un outil de haute culture accessible à tous



HISTOIRE GENERALE DES SCIENCES

pour 22F par mois.

Indispensable à tous ceux - savants, ingénieurs, médecins - qui ont approfondi une discipline scientifique et qui se doivent d'en connaître l'histoire, voici une grande œuvre collective qui a sa place également marquée dans la bibliothèque de toute personne cultivée, même de formation bien différente. Car elle retrace dans des termes que tous peuvent comprendre, une extraordinaire aventure qui nous concerne tous; celle de l'esprit humain, conduit de découverte en découverte, depuis les formules empiriques des arpenteurs ou des médecins de l'ancienne Egypte jusqu'à la maîtrise de l'atome et du cosmos.

Sous l'égide des célèbres PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, 100 érudits et savants - parmi lesquels on relève des noms aussi prestigieux que ceux de L. et M. de Broglie, J. Rostand, G. Bachelard, Dupont-Sommer, etc. ont réalisé cette œuvre présentée en 4 forts volumes 18 x 24, reliés pleine toile sous jaquette couleurs, totalisant plus de 3.000 pages et illustrés de 208 planches hors texte et de 138 figures: I - La Science Antique et Médiévale, II - La Science Moderne, III & IV - La Science Contemporaine. L'ensemble vous est adressé franco par la Librairie PILOTE au prix réduit de 200 F (ou 3 mensualités de 69 F ou 10 mensualités de 22 F) et avec le DROIT DE RETOUR qui vous permet, si vous êtes déçu, de renvoyer le colis dans les 5 jours. Mais hâtez-vous d'adresser le bon de commande ci-dessous car ces prix exceptionnels ne pourront être maintenus lorsque le tirage actuel sera épuisé.

BON à adresser à la Librairie PILOTE, 30, rue de Grenelle, Paris VII^e

Veuillez m'adresser pour examen l'HISTOIRE GENERALE DES SCIENCES. Si je ne vous renvoie pas dans les 5 jours les 4 volumes dans leur emballage d'origine, je vous réglerai 200 F comptant en 3 mensualités de 69 F en 10 mensualités de 22 F.

Nom

Adresse

Profession

N° de C.C.P. ou bancaire

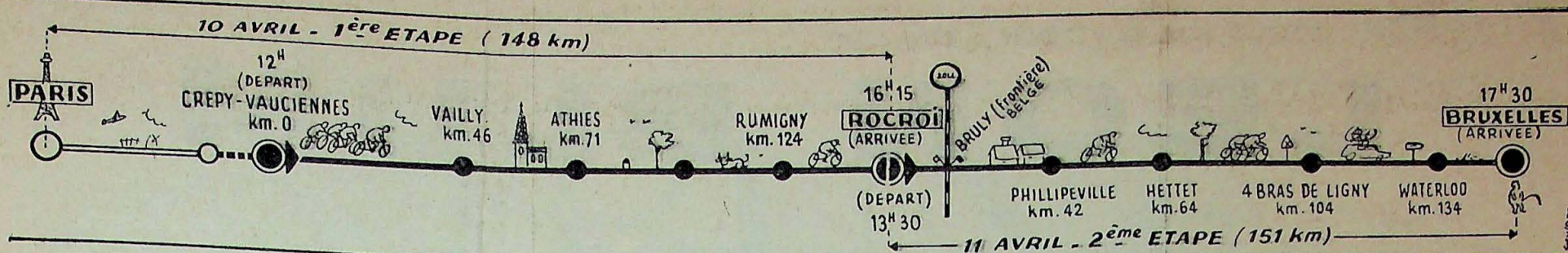
Signature

T.S. 4

PANTHÉON 13, rue Victor-Cousin ODE 15-04

Permanent de 14 h. à 24 h.

JERRY CHEZ LES GINOQUES



Samedi 10 et dimanche 11, Tribune Socialiste patronne PARIS — ROCROI — BRUXELLES

Sous le patronage de Tribune Socialiste et de notre confrère l'Ardennais, le samedi 10 avril et le dimanche 11, une grande épreuve cycliste aura lieu : Paris-Rocroi-Bruxelles, avec la participation de cinq équipes belges et sept équipes françaises.

Cette épreuve, organisée par notre camarade Nicon, de la section du P.S.U. d'Aubervilliers, est patronnée par Picon, Schneider, dérailleurs Simplex et boyaux Wolber.

La course sera suivie par notre collaborateur Dominique Laury.

Notre camarade Andrée Vienot, maire de Rocroi, conseiller général des Ardennes, ainsi que les conseillers municipaux de Rocroi, ont prêté leur concours pour assurer l'arrivée de la première étape à Rocroi.

Si l'événement ne connaît guère la « une » des grands quotidiens, en revanche, dans le Landernau des sports, la création de la course cycliste Paris-Rocroi-Bruxelles, patronnée par « Tribune Socialiste », est saluée comme une initiative importante.

Organisée par notre camarade Pierre Nicon, de la section d'Aubervilliers

les amis de « Tribune Socialiste », nous en sommes persuadés, seront tous au rendez-vous de cette manifestation sportive patronnée par le parti.

Départ de l'épreuve : samedi 10 avril à 12 heures, de la mairie de Vauciennes.

Samedi : Paris-Rocroi, 148 km. Cette première étape traversera Vail-

ly, Coudrain ; la Pédale Chalonaise, avec Denhez, coureur à la pointe de vitesse redoutable.

Côté Belges : Vouters, du Sporten-Steun, et Breoorhaars, de Cureghem-Sportif, seront les animateurs des équipes étrangères qui seront extrêmement dangereuses sitôt la frontière franchie.

Quoi qu'il en soit, ce premier Paris-Rocroi-Bruxelles s'annonce passionnant.

Camarades sportifs, amis du P.S.U., lecteurs de « Tribune Socialiste », soyez tous aux rendez-vous de « Tribune Socialiste ». Nous comptons sur votre présence pour assurer le succès de cette sympathique épreuve sportive.

Dominique Laury.

Première étape Samedi 10 avril 1965

PARIS - ROCROI (Souvenir Jean Quittard)

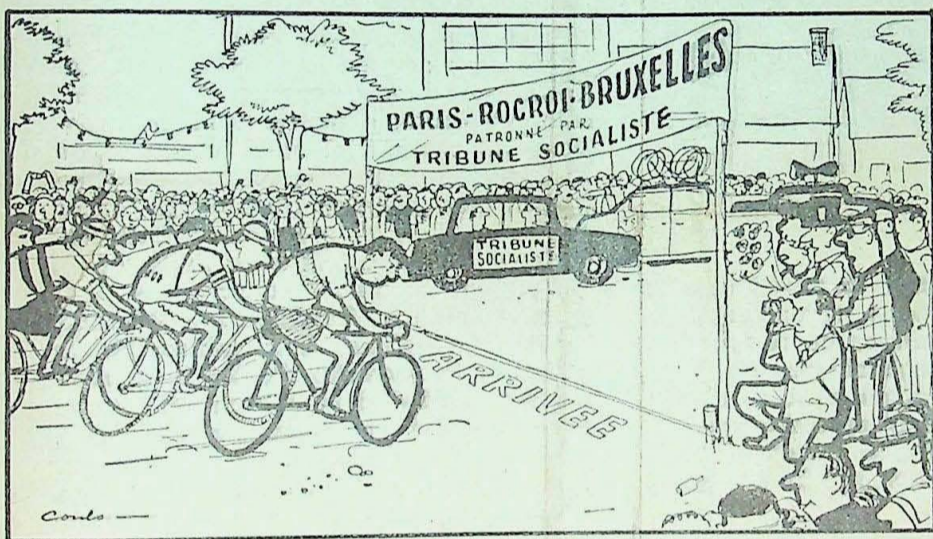
	km	
Départ fictif :		
Crépy-en-Valois (Oise)		11 h
Départ réel :		
VAUCIENNES (Oise)	0	12 h
ROCROI	148	16 h 15

Deuxième étape

Dimanche 11 avril 1965

ROCROI - BRUXELLES (Souvenir Albert van Laethem)

	km	
ROCROI	0	13 h 30
Frontière belge	7	
AUDERGHEM (Bruxelles)	151,500	17 h 30



liers — « orfèvre » en matière de cyclisme — Paris-Rocroi-Bruxelles, course réservée aux amateurs et indépendants de toutes catégories, verra la participation des meilleurs cyclistes français et belges « non professionnels ».

Pour la première fois, amateurs et indépendants les mieux classés se livreront une rude bataille sur un parcours équivalent par son tracé à la célèbre classique Paris-Bruxelles.

L'Entente cycliste de Vauciennes, animée par notre ami Nicon, a mis sur pied cette belle épreuve qui fera date dans le monde du vélo. La participation de 12 équipes de cinq hommes, 7 équipes françaises et 5 belges, nous permet de dire que le succès est d'ores et déjà assuré. D'autant plus que les camarades du P.S.U. et

ly (km 46), Athies (km 71) et Rumigny (km 124).

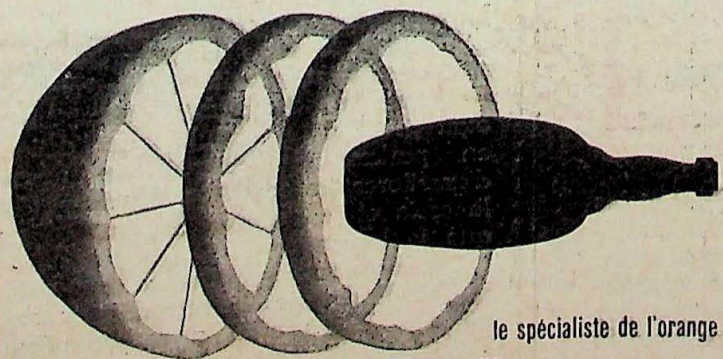
Arrivée à Rocroi vers 16 h. 15 environ.

Départ de la seconde étape, dimanche à 13 h. 30 : Rocroi-Bruxelles, 151 km.

Passage de la frontière à Bruly (km 7), puis traversée de Philippeville (km 42), Hettet (km 64), Bras-de-Ligny (km 104), Waterloo (km 134).

Arrivée à Bruxelles vers 17 h. 30 environ.

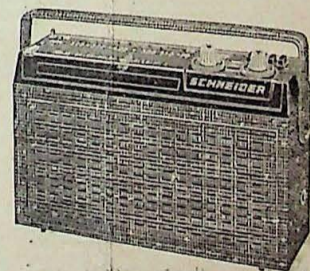
Parmi les équipes françaises, on relève les noms de grands espoirs du cyclisme : l'U.S. Crèteil, avec les frères Guyot, et Roy, vainqueur de Paris-Evreux ; le C.V. 19', avec Daniel Gouverneur, Dumont et Ducholselle ; le Vélo-Club de Charleville, avec



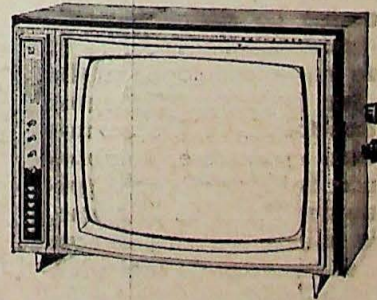
le spécialiste de l'orange

PICON

PRESTIGIEUSES RÉCOMPENSES SCHNEIDER radio télévision aux vainqueurs de la course PARIS - BRUXELLES



Récepteur à transistors « SURF »



Téléviseur 59 cm « CERES »

sous le patronage de

SCHNEIDER

radio télévision

LEON BLUM

CRITIQUE littéraire et dramatique, maître des requêtes au Conseil d'Etat, député, ministre, président du Conseil, à la fois penseur et homme d'action, leader du Parti socialiste durant trente ans, attaqué avec haine par les forces réactionnaires et, par intermittence, par les communistes, déporté puis respecté par tous, tels sont quelques-uns des traits de la vie de Léon Blum, né le 9 avril 1872, mort le 30 mars 1950. Il y a quinze ans.

Si nous pouvions, il y a quelques années encore, nous interroger sur ce qui émergera de cette œuvre immense, il semble qu'aujourd'hui la curiosité, l'intérêt populaire étayant les souvenirs des anciens, permettent de répondre : le gouvernement de Front populaire.

Période étonnante, la seule qui éveille un besoin de recherches, de confrontations, de réflexions, de la part de ceux qui ne l'ont pas vécue. La seule, de trois républiques, qui sorte de l'ordinaire, qui tranche avec « l'expédition des affaires courantes », qui est le signe constant des gouvernements, et avec les affirmations hautaines qui en sont l'habituel complément, l'alibi à l'immobilisme le plus en usage.

Mais on ne saurait comprendre la secousse de 1936 si on la dissocie des années précédentes.

Dès 1920, au Congrès de Tours qui devait consacrer la scission du mouvement ouvrier (non seulement en France, comme le disent ceux qui veulent accuser de division unilatérale les minoritaires du Congrès, mais dans le monde entier, même là où les communistes sont, eux, en minorité et où ils prennent l'initiative de la rupture), Léon Blum, dans un discours « pour la vieille maison », note les raisons essentielles qui séparent les deux conceptions. Il fournira ainsi sur le quadruple plan — de l'organisation du Parti, qui ne doit avoir d'autre limite à son recrutement que la masse des travailleurs et qui doit repousser tout credo extérieur; de la conquête du pouvoir, qui ne doit être qu'un moyen et non un but; de la dictature du prolétariat, qui doit être impersonnelle et provisoire; de la Défense nationale, qui ne saurait être inconditionnelle, mais qui ne saurait davantage être exclue catégoriquement — des définitions qui apparaissent d'autant plus valables aujourd'hui, encore qu'elles ont été vérifiées soit par l'événement, soit par la modification de la pensée communiste elle-même.

Il convient d'ajouter à cet apport doctrinal une constatation tactique : la préservation, par Léon Blum, du Parti de toute participation ministérielle, durant près de vingt ans, et même à des époques, comme celle de la victoire cartelliste de 1924, ou des offres de Daladier de 1929, où cette préservation était difficile à faire entendre.

Contre la politique de déflation pratiquée depuis de nombreux mois, contre la crise économique et le chômage qu'elle portait, contre les tentatives factieuses des Ligues paramilitaires, le programme du Rassemblement populaire, élaboré sous la présidence de Victor Basch, président de la Ligue des Droits de l'Homme, devait servir de critère de désistement au second tour des élections de mai 1936. Contrairement à la croyance habituellement répandue, cette consultation ne fut nullement un raz de marée de gauche. Le succès ne vint que de l'unité préalable décidée sur les bases du programme et de la discipline des désistements en faveur du candidat en tête au premier tour, quelle que soit son appartenance, qui acceptait de faire sien ce programme.

Ainsi, aucun besoin de rechercher une base ultérieure d'accord : les limites de la majorité étaient celles des accepta-

tions. La déclaration ministérielle était l'énoncé du contenu de ce programme.

A un récent colloque provoqué par la Fondation nationale des Sciences politiques, la question a été posée de savoir si les occupations d'usines qui ont salué la victoire électorale et ont ponctué la période — imposée par la Constitution — qui s'est écoulée entre sa proclamation et la venue effective au pouvoir de l'équipe gouvernementale nouvelle, avaient ou non un caractère révolutionnaire. Les observateurs les plus qualifiés rejoignent ici ceux qui n'ont que les textes comme référence : la nature des occupations n'a



(Photo Keystone.)

jamais remis en question la propriété; tout le comportement des « occupants », le contenu de leurs cahiers de revendications l'attestent. Il s'agissait plus de la consécration joyeuse d'une victoire acquise contre des forces d'oppression que de la volonté délibérée de remettre en cause les fondements mêmes de la société capitaliste.

Mais, si la situation n'était donc pas révolutionnaire, les réformes réalisées — et en moins de deux mois — possédaient cette qualité.

Les quarante heures, les « cinq huit », l'instauration des congés payés (si totalement entrés dans les mœurs à travers les pires vicissitudes des régimes successifs),

A l'occasion du 15^e anniversaire de la mort de Léon Blum, une manifestation du souvenir sera organisée au cimetière de Jouy-en-Josas, le dimanche 25 avril, à 10 h 30.

Les camarades et sympathisants des sections de la région parisienne qui désireront s'y associer se réuniront à 10 h 30 sur la place de l'Eglise.

Le Bureau national.

la reconnaissance du droit syndical et les conventions collectives créant les conditions d'une dignité inconnue jusqu'alors, étaient bien les éléments d'une transformation révolutionnaire si l'on entend par là la brusque secousse qui transforme la vie quotidienne. Ces mesures, pour reprendre la formule de Pierre Juvigny, « sont devenues des éléments essentiels et permanents du « droit commun » et de la réalité sociale d'aujourd'hui ».

Autres incursions dans des directions

qui semblent réservées à un avenir lointain : la présence de femmes dans le gouvernement, l'organisation des loisirs, l'aide à la recherche scientifique. Ce sont là trois innovations qui font dire que, décidément, ce gouvernement n'est pas un gouvernement « comme les autres ».

Il faudrait un article spécialement consacré à la politique extérieure pour démontrer les efforts entrepris dans la voie de la réconciliation avec les petits Etats de l'Europe centrale et orientale, si désemparés par la passivité occidentale en face de la remilitarisation rhénane par Hitler, de l'Entente avec les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Union soviétique (Pierre Cot a récemment témoigné dans ce domaine au colloque évoqué plus haut).

Naturellement, la politique de non-intervention en Espagne y aurait sa place. Il est aisé de démontrer la volonté de Léon Blum d'aider l'Espagne légale, républicaine. Il est, hélas ! facile d'énumérer les obstacles insurmontables rencontrés : refus des radicaux du gouvernement, à l'exception de Jean Zay et de Pierre Cot, opposition des présidents de la Chambre et du Sénat, du président de la République, menaces de dislocation du Front populaire, trahison de l'attaché militaire espagnol à l'ambassade de Paris, dénonciation par ses soins et suscitant une campagne de presse de la première aide apportée aux soldats réguliers de la péninsule, prise catégorique de position du cabinet de Londres et mise en garde de Baldwin, affirmant que la Grande-Bretagne ne sera pas aux côtés de la France si celle-ci, du fait de la guerre civile espagnole, est en conflit avec l'Allemagne. Il est plus qu'aisé, émouvant, de rappeler que Léon Blum, décidé à partir après avoir affirmé à la tribune de la Chambre la nécessité d'aider le gouvernement de Madrid et y avoir été mis en minorité, s'est vu demander de rester, même au prix de la non-intervention, par les dirigeants espagnols eux-mêmes, contraints à la politique « du moindre mal ».

Il faudrait aussi beaucoup de place pour rappeler la défaite, le vote des « Quatre-Vingts », la prison, le procès de Riom (où, face à ses juges, le leader socialiste présente avec fierté les réalisations sociales du gouvernement de 1936, liées à la défense républicaine), la reconstitution du Parti clandestin, dont les mots d'ordre et les thèmes d'action étaient puisés dans les cellules du Portalet et de Bourassol, la déportation et le miraculeux retour.

C'est ensuite un gouvernement dont la durée est fixée à l'avance par les délais constitutionnels et qui, cependant, a à son actif la baisse des prix et le voyage de Londres, qui prépare le traité de Dunkerque.

C'est encore la critique éclairée et lucide du néo-gaullisme naissant dont il pressent le danger à terme.

C'est enfin la retraite volontaire, à Jouy-en-Josas, où, comme naguère Goethe à Weimar, le sage est consulté de partout et s'éteint, aussitôt après avoir écrit — signe d'indomptable optimisme qui était chez lui un stimulant de l'action — en parlant de l'immédiate nécessité d'améliorer la condition ouvrière : « Je le crois et je l'espère. Je l'espère parce que je le crois. »

Ces mots sont gravés sur le monument qui, à Narbonne, le rappelle au souvenir des foules qu'il a représentées au Parlement. Ils sont le symbole de l'espérance qui n'a jamais cessé de l'habiter, même aux plus sombres heures d'un destin qui ne s'est à aucun moment dissocié du destin de la classe ouvrière.

Daniel Mayer.